



**ON
LUTTERA
TANT
QU'IL LE
FAUDRA**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



**le planning
familial**

R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 7

- 07** **Edito : 2017, rien n'est jamais acquis**
- 08** Le Planning Familial : une association militante

- 11** **Faire mouvement**
- 12** Renforcer la participation du réseau à tous les échelons
- 14** Les Fédérations régionales, maillon essentiel du mouvement
- 16** Le recueil de données national du Planning Familial
- 18** Favoriser l'implication des jeunes au sein du Planning
- 20** Un Numéro vert national pour garantir un accès égal à l'information

- 23** **Renforcer et développer les capacités des personnes**
- 24** « Genre et Santé Sexuelle » : un programme pour agir toujours en mouvement
- 26** « Handicap et alors ? » : changer les regards pour favoriser l'autonomie
- 28** Prévenir et lutter contre les violences au Planning
- 30** Des ressources pour s'informer, se former et s'outiller
- 32** Focus régional : un guide des « bonnes pratiques pour aborder la parentalité dans les DROM »
- 34** Focus international : renforcer les services de santé sexuelle

- 37** **Agir dans l'espace public**
- 38** Se mobiliser contre la fragilisation des droits sexuels
- 40** Le Planning dans les médias
- 42** La communication, un outil politique
- 44** Le Planning citoyen : politiques publiques et plaidoyer
- 46** L'expérience du Planning auprès des jeunes au service du CNS
- 48** Engagement à l'international

- 51** **Observer, analyser et alerter**
- 52** Les personnes qui font vivre les associations du Planning
- 54** Les activités sur le terrain
- 56** Les publics touchés

- 58** **Perspectives**



2017, rien n'est jamais acquis



Il suffit d'écouter les femmes » disait Simone Veil lors de son discours pour défendre la loi sur l'avortement. Sa disparition cette année et les nombreuses actualités sur ce sujet ont mis en évidence qu'il fallait rester vigilant.e.s et ne rien lâcher. Les droits des femmes sont toujours au cœur des débats, et le droit à l'avortement toujours traité comme un droit à part !

L'année des 50 ans de la loi Neuwirth, le choix des méthodes de contraception se restreint, avec la suppression d'une des méthodes de contraception définitive. La pilule est d'ailleurs accablée de tous les maux. Il a fallu, dans ce contexte, rappeler l'histoire de la libération sexuelle, défendre toutes les contraceptions, débattre des méthodes naturelles, convaincre de la nécessité d'une contraception masculine...

Les droits des femmes ont été présents au cours de la campagne électorale, avec la promesse d'un ministère dédié aux droits des femmes et d'une grande cause nationale pour le quinquennat, centrée sur les violences faites aux femmes. Si la première a très vite avorté, la seconde n'a pas été à la hauteur des attentes, en créant même des confusions sur les modes de financements et un budget finalement en deçà des besoins. Le financement de nos structures d'informations et de prévention sur l'accès aux droits, les sexualités, les violences et la santé sexuelle reste incertain.

Plus largement, c'est la vie associative qui a été ébranlée, avec la disparition d'un grand nombre de contrats aidés, sans préavis et mettant en danger la pérennité d'un grand nombre d'actions engagées. La participation à des collectifs associatifs a permis de réagir et de sauver quelques emplois à court terme. Mais quid, dans l'avenir, de la prise en compte de la richesse des associations qui concourent aux politiques publiques avec leur expertise, leur disponibilité, leur connaissance des publics ? Les politiques jeunesse, qui nous concernent particulièrement, ont été intégrées au ministère de l'éducation nationale : qu'en sera-t-il de la jeunesse hors cadre scolaire et de l'éducation populaire ?

Enfin, la crise de l'accueil des personnes migrantes, en lien avec la nouvelle politique migratoire en France et en Europe fragilise davantage encore des publics déjà très vulnérables : les violences dans les camps de réfugié.e.s, l'impossibilité d'avoir un titre de séjour, un accès aux soins fait de jugements, ou encore le renvoi de mineur.e.s qui ont été « considéré.es » comme majeur.e.s du jour au lendemain vont de pair avec un taux de contamination par le VIH élevé lors de la première année sur le territoire : il est urgent de renforcer la protection des personnes, et leur accès aux droits fondamentaux, notamment en matière de santé sexuelle.

La fin d'année 2017 a vu l'émergence de mouvements comme #Metoo ou #Balancetonporc. Enfin les femmes ont pris la parole et ont été entendues ! Les femmes ont toujours parlé, lors des entretiens, des consultations... Il suffit de les croire et de les écouter. Ce vaste mouvement de libération de la parole doit trouver écho avec de nouvelles mesures de prises en charge des femmes victimes, et des hommes auteurs de violences. A nous de continuer notre travail auprès des filles et des garçons dès le plus jeune âge. C'est un projet de société qui est en jeu !

En conclusion, nous voulons rendre hommage à Françoise Héritier, grande figure du féminisme, disparue cette année. « *La fécondité est le lieu central de la domination masculine...* », disait-elle, « *la prise par les femmes du contrôle de leur propre fécondité revient pour elles à sortir du lien de domination. Là est le levier d'un changement majeur pour l'humanité toute entière* ». C'est un combat toujours d'actualité en France, en Europe et dans le monde !

Le Planning Familial, une association militante

Depuis 1956, le Planning Familial milite pour l'égalité femmes/hommes et pour que chaque personne puisse vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles. Notre association défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception et à l'avortement. Elle lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Ainsi, égalité, émancipation et liberté sont les valeurs centrales du projet de société du Planning Familial.

Le Mouvement Français pour le Planning Familial, plus connu comme le Planning Familial ou, plus simplement, comme « le Planning », est une association féministe d'éducation populaire, composée par des bénévoles, des salariées et des adhérent.e.s.

Le Mouvement est organisé sur trois échelons territoriaux : au niveau national, régional et départemental. Ainsi, la Confédération Nationale constitue la tête d'un large réseau composé de 76 associations départementales (AD) et de 13 fédérations régionales, dont les membres se réunissent régulièrement pour discuter collectivement des projets et des orientations, lors des Congrès confédéraux (le prochain aura lieu en 2019) et des Universités d'été.

Au niveau national, la gouvernance associative a été renouvelée en octobre 2016. Le bureau national est l'animateur politique de la Confédération et l'instance exécutive du Conseil d'administration (CA) confédéral. Il est constitué par des membres bénévoles élu.e.s par le CA et s'appuie sur une équipe salariée de onze personnes. Réunis trois fois par an, les administratrices et administrateurs du CA Confédéral représentent les associations départementales et les fédérations régionales membres du réseau. Cette instance décide de la politique du Mouvement et met en œuvre les orientations stratégiques définies par le Congrès.

Le Planning agit en réseau aussi à l'international, en tant que membre de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF), qui réunit des associations engagées dans le domaine des droits et de la santé sexuelle et reproductive. En France, le Planning agit au sein de collectifs associatifs sur des sujets très variés : l'école, les droits des étranger.e.s, le sida... (cf. pp. 44-45).

e n 2017

Le Planning Familial est le plus grand réseau associatif et militant à offrir des services de santé sexuelle en France



390 804

PERSONNES ACCUEILLIES DANS NOS PERMANENCES DE CONSEIL ET ÉCOUTE



25 793

APPELS TRAITÉS AU N° VERT NATIONAL



129 225

JEUNES DE MOINS DE 18 ANS ONT PARTICIPÉ À DES SÉANCES D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ



68 859

CONSULTATIONS MÉDICALES RÉALISÉES : CONTRACEPTION, DÉPISTAGE, AVORTEMENT...



1 500 000

VISITES UNIQUES SUR NOTRE SITE INTERNET

Les membres du Bureau National

Co-Présidence :

Caroline Rebhi, Le Planning Familial 75

Véronique Séhier, Le Planning Familial 59

Trésorière :

Martine Leroy, Fédération régionale Pays de la Loire

Secrétaire :

Cécile Malfray, Le Planning Familial 79

Les autres membres :

Danièle Lanssade, Le Planning Familial 33

Sarah Durocher, Le Planning Familial 45

Un mouvement qui se renouvelle

Malgré un âge respectable de plus de soixante ans, le Planning ne cesse d'évoluer et de se développer. Ainsi, ces cinq dernières années, six nouvelles associations départementales se sont créées.

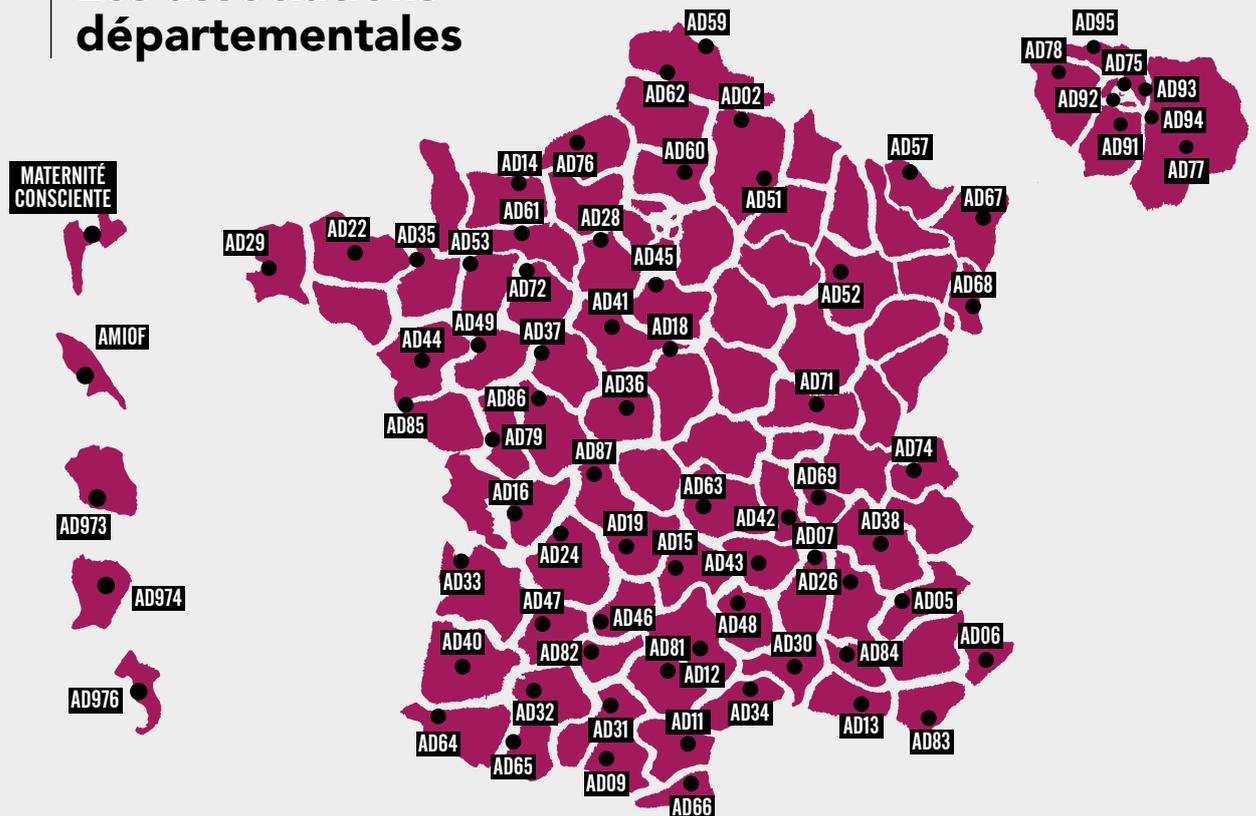
Dans quatre départements, cela a correspondu à la volonté de militant.e.s bénévoles désireux.ses de faire bénéficier les publics de leur territoire, bien souvent relativement éloignés d'autres services d'information sur la sexualité et d'accès à la santé sexuelle, d'un lieu où parler librement de sexualité. Ainsi, en 2013, un Planning Familial a ouvert ses portes à Gap, dans les Hautes Alpes, proposant à la fois des permanences d'accueil individuel et des actions collectives de sensibilisation des jeunes et des professionnel.le.s, notamment dans des structures scolaires et socio-éducatives. En 2015, c'est à Angoulême, en Charente, qu'un noyau dur d'une dizaine de féministes a décidé de mettre sur pied une permanence d'accueil mensuelle et

des interventions dans les établissements scolaires. Le Planning du Plateau de Millevaches a lui aussi ouvert ses portes en 2015, dans un département, la Corrèze, particulièrement mal desservi en termes de lieux de premier recours sur la sexualité.

Plus récemment, en 2018, c'est en Bretagne, dans le Morbihan, qu'un petit groupe de jeunes motivé.e.s a voulu se lancer dans l'aventure d'un nouveau Planning Familial.

A côté de ces créations « ex novo », deux départements (la Haute Vienne et le Var) ont plutôt fait l'expérience d'une réouverture. Ainsi, une AD a été inaugurée en 2014 à Limoges ; et à Toulon, en 2016, des militant.e.s ont réussi à relancer un projet associatif cohérent avec les valeurs du mouvement, alors que l'ancienne AD avait rencontré des problèmes de gestion menant à la cessation des activités.

Les associations départementales



FAIRE MOUVEMENT

Les droits acquis sont fragiles, leur application nécessite une mobilisation permanente. Les nombreuses actions que nous menons nous permettent de relever et de faire remonter les problématiques des femmes d'aujourd'hui, en alertant sur les dysfonctionnements, les difficultés d'application des droits ou les phénomènes émergents. Pour exercer pleinement ce rôle d'observateur, le Planning a développé en 2017 un outil de recueil de données en ligne unique, permettant à ses membres de décrire et comparer beaucoup plus finement les actions réalisées et les publics rencontrés, afin de comprendre les besoins spécifiques en termes d'accès aux droits et à la santé sexuelle et reproductive.

Cet outil devra permettre au Planning de mieux se connaître et d'élaborer une parole collective sur la base de données objectives, tout en intensifiant les échanges au sein du réseau. Cette volonté de « faire réseau », et de construire ainsi une participation transversale à tous les échelons, qui avait été actée par le Congrès national de 2016, a conduit le mouvement à se doter

d'une nouvelle organisation interne.

C'est en 2017 que cette nouvelle organisation, autour de deux pôles thématiques (« Droits, genre et santé sexuelle » et « réseau – vie associative ») a pu véritablement être expérimentée pour la première année, avec l'organisation notamment de plusieurs rencontres nationales.

Le Congrès a aussi manifesté une volonté forte de favoriser l'implication des jeunes dans le Mouvement, soucieux de ne pas parler à la place de celles et de ceux qui constituent son public principal ainsi que d'encourager le renouvellement militant au niveau local, régional et national.

Faire mouvement, c'est aussi développer un sentiment d'appartenance au réseau, qui se construit en grande partie en travaillant sur des programmes communs. En ce sens, avec le déploiement des projets « Jeunes » et « Numéro vert national », pilotés par la Confédération, 2017 a été une année riche en expérimentations de nouvelles modalités de « faire ensemble » à l'intérieur du mouvement.

Renforcer la participation du réseau à tous les échelons

En 2017, trois rencontres nationales ont ponctué la réflexion du mouvement. Toutes étaient centrées autour du réseau, de ses pratiques, de ses possibilités d'innovation et de sa structuration, en un mot, sur la nécessité de « faire mouvement ».

3-4 février 2017 : Rencontre nationale des fédérations régionales

La nouvelle organisation territoriale, adoptée en 2015, et instaurant les « grandes régions », a eu un impact direct sur les Fédérations régionales du Planning. Dans les nouvelles régions administratives, les institutions (Conseils régionaux, Agences régionales de santé, etc.) ont elles-mêmes fusionné et nous demandent plus ou moins explicitement de fusionner nos instances de la même manière. Quoique contraignante, cette nouvelle organisation territoriale a permis au Planning de faire le point sur les défis à relever pour assurer le rôle de tête de réseau politique, de coordination régionale et de défense de la vie associative que recouvrent les fédérations régionales au sein du mouvement (voir intw Martine Leroy, pp. 15-16). Pour ce faire, les Fédérations régionales ont besoin de moyens, et c'est justement la question des financements qui a occupé la grande partie des débats, dans un contexte où plusieurs grandes régions ont élu à leur tête des majorités politiques conservatrices.

12-13 mai 2017 : « EICCF/CPEF : quelles structures voulons-nous ? »

Lors du congrès de Grenoble, le mouvement avait défendu l'image d'un Planning « agitateur » pour promouvoir l'accès à la santé sexuelle globale, dans une vision politique de la santé allant au-delà d'une « simple » offre de services. Cette approche est devenue d'autant plus urgente que l'accès à la santé sexuelle a évolué avec la mise en place des Cegidd, la contraception des mineures en médecine de ville, ou encore la réforme des EICCF. Dans ce contexte mouvant, les rencontres nationales ont permis d'explorer des pistes de réflexion sur le futur de nos structures, en discutant à partir d'expériences étrangères, en mutualisant des pratiques innovantes que l'on souhaite généraliser au sein du mouvement (entretiens collectifs, pré-IVG, démedicalisation de la contraception, etc.) mais aussi en s'interrogeant sur les stratégies à déployer pour atteindre des publics qui demeurent relativement éloignés de nos actions. A la fois guidée par la volonté de mieux répondre aux besoins des personnes rencontrées et de renforcer leur émancipation, cette réflexion a réaffirmé l'importance du projet de transformation sociale porté par le Planning Familial.

6-7 octobre 2017 : « Faire mouvement »

Bien qu'unifié par des valeurs communes et des pratiques similaires, le Planning Familial se caractérise par sa grande diversité : des petites AD composées exclusivement par des bénévoles côtoient des associations très professionnalisées, actives à la fois sur des territoires ruraux et urbains, confrontées à des enjeux politiques et territoriaux extrêmement disparates. L'articulation entre ces différentes réalités, qui doit s'appuyer sur les différents échelons du mouvement (associations départementales, fédérations régionales et confédération) a animé les rencontres nationales « Faire mouvement ». Parmi les chantiers prioritaires identifiés par les participant.e.s :

- Le renforcement de la communication interne au mouvement, pour une plus grande lisibilité et participation de toutes les parties prenantes
- Le travail sur la place complémentaire entre salarié.e.s et bénévoles, dans un mouvement où les bénévoles ont toujours une place cruciale dans les activités politiques et de terrain du Planning
- L'accompagnement des conseils d'administration dans la fonction d'employeur, fonction qui prend de l'ampleur avec la professionnalisation croissante des AD.

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

La nécessité de « faire mouvement » a également guidé le travail des deux pôles thématiques (« Genre, droits et sexualité » et « Vie associative et réseau ») instaurés au début de l'année en remplacement des commissions thématiques.

Pour rappel, le pôle « Genre, droits et sexualité » réfléchit et agit autour de thèmes tels que la contraception, l'avortement, l'éducation à la sexualité, le VIH SIDA, les violences, le genre, les programmes nationaux et internationaux du Planning, etc., alors que le pôle « réseau et vie associative » se concentre plutôt sur des aspects tels que la structuration du réseau, l'adaptation des statuts, la réforme de la cotisation confédérale, etc...

La mission des pôles est notamment de « mettre en musique » le plan stratégique du mouvement, en suivant des feuilles de routes qui traduisent concrètement les orientations du Congrès. Même s'il est trop tôt pour dresser un bilan exhaustif de ce nouveau fonctionnement, on peut néanmoins affirmer d'ores et déjà que ces pôles ont permis une plus grande transversalité thématique, une participation « à la carte » de ses membres, sur des chantiers clairs et limités dans le temps, et davantage d'inclusivité.

Les Fédérations régionales, maillon essentiel du mouvement

Trois questions à Martine Leroy, trésorière du mouvement, en charge des questions statutaires

En quoi la réforme territoriale en « grandes régions » a changé la structuration du Planning ?

La réforme n'a pas fondamentalement changé la structuration du Planning qui s'appuie toujours sur des associations départementales fédérées en régions. En passant de 22 à 13 régions, la dimension de certaines régions change d'échelle. Le Planning doit répondre au manque de proximité engendré par ces nouveaux périmètres géographiques. Pour certaines régions, cela s'est traduit par une réflexion sur les modes d'organisations qui permettent de penser cette dimension « grande région » sans retomber dans des sous-régions calquées sur les anciennes. Ce processus génère un bouillonnement d'idées : imaginer les outils, mettre en place des stages, produire des écrits, des projets, élaborer des budgets communs, mettre en conformité des statuts, affiner la connaissance des pratiques, mutualiser sans contraindre... Un exercice d'autant plus complexe qu'il doit se mener de façon à inclure chaque AD, en respectant les rythmes de maturation. Un exercice qui demande une grande mobilisation et une énergie pour que les fusions soient bénéfiques, apportent des avantages pour chaque partie et renforcent la capacité des régions à représenter une force interlocutrice face aux partenaires institutionnels.

Quel est le rôle des régions dans le mouvement, et pourquoi il faut le renforcer ?

Le rôle des régions est central : il serait de constituer des échelons opérationnels et politiques entre le niveau de proximité départemental et le niveau national, têtes de réseau intermédiaires contribuant au sentiment d'appartenance à un même mouvement. La force d'un réseau c'est la capacité de ses parties à agir ensemble pour mener à bien ses objectifs, à faciliter les accès aux moyens et aux services pour mener des actions efficaces, à renforcer les compétences de chaque partie pour renforcer l'expertise propre de la région. Le rôle des régions c'est de valoriser les pratiques de terrain, et de développer de nouvelles modalités d'actions construites sur l'observation et l'analyse de ces pratiques, d'offrir des espaces de réflexion et de concertation sur la gouvernance associative. Ce rôle peut passer par la mise en place de plateformes d'appui régionales en matière de gestion, de ressources humaines, de mutualisation d'outils... Il s'agit au final de s'appuyer sur ce vivier d'expériences pour construire et transmettre une expertise et des savoirs. Car les régions ont également un rôle essentiel dans le développement de la formation et des compétences en formation, initiale et continue. L'état des lieux réalisé cette année montre qu'il reste une large marge de progression à gagner.

Le rôle des régions c'est de valoriser les pratiques de terrain, et de développer de nouvelles modalités d'actions

Quelles sont les expériences régionales réussies au sein du réseau qui permettent de surmonter les difficultés et « faire mouvement » ?

Les difficultés sont réelles ; les situations antérieures ne sont pas toujours propices à la vie commune enjoignant par la nouvelle organisation territoriale. Devant l'émergence des difficultés, certaines ont fait contre mauvaise fortune bon cœur, d'autres ont dû trouver le chemin vers l'entente, d'autres sont encore en recherche. Les expériences réussies sont de 3 niveaux :

- **l'engagement dans la pratique « ensemble »** : c'est l'aventure menée en Nouvelle Aquitaine qui a été la première à fusionner en 2017 et qui s'est forgée sur des projets communs comme le dispositif *Accès contraception* et notamment le site internet « Ton plan à toi ».
- **la participation à des dispositifs et des programmes nationaux** relayés au niveau régional suscitant des rencontres, formations, analyses de pratiques, émulations : c'est le programme GSS ou le Numéro vert « sexualités contraception IVG », dont la mise en place a nécessité de surmonter les difficultés de communication, d'entente, pour travailler ensemble et dont les regroupements et rencontres nationales ont favorisé la construction de postes de référentes, le renforcement de nos capacités d'agir.
- **la mutualisation** : plateformes collaboratives, mutualisation d'outils, solidarité et entraide dans la gouvernance, co-coordination, salariat : c'est une demande qui émerge particulièrement sur la gestion et les finances, avec des expériences qui en montrent l'intérêt et l'apport et qui va être un axe de développement pour renforcer les petites AD et la solidarité dans le mouvement.

Le recueil de données national du Planning Familial

En tant que tête de réseau, la confédération a pour fonction de donner une vision aussi exhaustive que possible de l'activité de ses associations. Avoir des données fiables sur ces activités est un enjeu politique de premier plan, puisqu'il permet notamment de documenter les besoins en santé sexuelle non couverts des publics rencontrés. Pour ce faire le Planning a développé un outil de recueil de données en ligne, co-construit avec les associations locales.

Construire un observatoire de la santé sexuelle

Le recueil de données du Planning Familial (RDPF) a deux objectifs. Le premier est de permettre au Planning de remplir pleinement sa mission d'observateur, en portant à la connaissance, en particulier des institutions et responsables politiques, les constats dont il peut témoigner sur la situation et les besoins des milliers de personnes rencontrées chaque année dans le réseau, dans le cadre de ses accueils comme de ses programmes. Ces constats portent sur l'oppression des femmes, les freins et les leviers concernant l'accès à la santé sexuelle (notamment pour les publics les plus précaires), les relations familiales et interpersonnelles, les stéréotypes sexistes, les violences, le racisme, l'homophobie, les difficultés liées au handicap, aux inégalités, à la précarité, aux migrations, à l'âge... A terme, le Planning souhaite développer un véritable « observatoire de la santé sexuelle », avec des données de référence pouvant nourrir son plaidoyer en direction des pouvoirs publics et son propre projet politique. Le deuxième objectif est d'améliorer la visibilité de ses champs d'intervention, mais également la diversité de ses pratiques et de sa couverture territoriale, en tant que réseau national présent largement sur tout le territoire français.

Un outil co-construit avec les associations locales

Bien implanté sur tout le territoire national, le Planning a développé, via ses actions et au fil des ans, une connaissance très fine de ses publics et des territoires d'intervention. Néanmoins, ces données n'ont pas fait jusque-là l'objet d'un recueil harmonisé, avec des données exhaustives et comparables. Pour pallier cet état de choses, la Confédération a entamé en 2017 un processus participatif aboutissant, à la fin de l'année à la création d'un outil commun de recueil de données en ligne, anonyme et sécurisé. Ayant pour but de faciliter le recueil des données dont les associations ont besoin pour guider leurs pratiques et pour leurs financeurs, ainsi que la compilation au sein du réseau de l'ensemble des données jugées prioritaires, l'outil a donc été conçu en s'appuyant sur les besoins tant des associations que de la confédération. Un groupe de travail national issu du Conseil d'administration s'est donc réuni pour recueillir les attentes du réseau et piloter le développement de l'outil, à l'aide d'une équipe technique composée par un informaticien et une sociologue. La première mouture de l'outil a ensuite été « testée » par un groupe d'associations volontaires avant que cet outil, une fois les modifications intégrées, ne devienne l'outil de tout le réseau.

Les perspectives pour 2018

Tout en continuant à former les AD et les Fédérations régionales, la Confédération souhaite développer un volet spécifique du RDPF consacré aux activités médicales des centres de planifications du réseau (une trentaine des 76 associations départementales sont CPEF). Cela concerne notamment les prescriptions de contraception et d'IVG, les suivis gynécologiques, les tests de dépistage, etc. Parallèlement, une formation spécifiquement consacrée à l'analyse des données sera mise au point et proposée au réseau, afin de faciliter l'extraction et l'interprétation des données au niveau local, régional et confédéral.

LES CHIFFRES-CLÉS DU RDPF

4

le nombre d'onglets du RDPF (accueil individuel, actions collectives, vie interne, relations extérieures) permettant de récolter des données d'activités disparates, relatives à la fois aux actions en direction des publics, mais aussi des activités de représentation, des partenariats et de mobilisation interne.

8

le nombre de formations (3 en 2017, 5 jusqu'en mars 2018) en direction des associations départementales et fédérations régionales. En tout, jusqu'à fin mars 2018, une centaine de personnes ont été formées à une partie ou à la totalité de l'outil.

8 762

le nombre de fiches rédigées entre janvier et avril 2018, par les 22 AD qui ont commencé à se servir de l'outil.

Favoriser l'implication des jeunes au sein du Planning

Depuis 2015, le Planning a mis en place le projet « Jeunes », dans le but de favoriser l'implication des moins de 35 ans au sein de la vie et de la gouvernance du mouvement. Forte d'engagements clairs formulés lors du Congrès de 2016¹, la Confédération a impulsé dans le réseau une dynamique dont les Associations départementales se sont saisies. De même, les jeunes d'ores et déjà investi.e.s dans le mouvement ont manifesté leur volonté de s'impliquer davantage dans la conception de projets et dans les instances de gouvernance.

Pourquoi un projet « Jeunes » ?

Les jeunes représentent l'un des principaux publics du Planning et le mouvement accueille régulièrement des stagiaires et, plus récemment, des jeunes en service civique. Cependant, la participation des jeunes en tant que bénévole reste faible, que ce soit en interne (dans le mouvement et ses instances de décision) qu'en externe (dans les actions menées sur le terrain). Cela s'explique par plusieurs raisons, notamment par le fait que le Planning soit souvent confondu avec un service public et par le difficile renouvellement militant dans la gouvernance qui caractérise le monde associatif en France. L'engagement de notre réseau en faveur d'une meilleure participation des jeunes s'appuie tant sur des considérations éthiques (dont, notamment, le souci de faire vivre les valeurs de l'éducation populaire) que sur la nécessité de renouveler la base militante du mouvement. C'est pourquoi le Planning a mis en place, en 2015, le projet « Jeunes », dans le but de favoriser leur engagement dans la vie et la gouvernance associative ainsi qu'une meilleure connaissance de leurs droits sexuels.



© Amélie Laurin



¹ Consulter les jeunes et les intégrer dans les actions les concernant, proposer de nouveaux créneaux d'engagement plus souples, améliorer leur représentation au CA (30% de - 35 ans au CA), évaluation des progrès.

Les chantiers mis en place en 2017

L'accompagnement des volontaires en service civique

Le Planning accueille des volontaires depuis 2015, augmentant sans cesse les effectifs (6 volontaires en 2015-2016, 13 en 2016-2017 puis 16 en 2017-2018). La gestion du volontariat en service civique par la Confédération est importante car elle permet aux volontaires de constituer un véritable groupe et de pouvoir ainsi s'investir localement, mais aussi nationalement en participant à la structuration du réseau. La Confédération organise les formations obligatoires, à savoir la formation d'accueil des volontaires et des référent.e.s, la formation civique et citoyenne (volet théorique sur Égalité, Laïcité & Féminisme) ainsi que le bilan individuel et collectif. Le volontariat en service civique permet aussi aux AD de pérenniser l'engagement bénévole des jeunes. En 2017, dix volontaires sont restés investi.e.s dans le mouvement en tant que salarié.e.s et/ou bénévoles.

L'animation du groupe Jeunes

Le groupe Jeunes rassemble les jeunes militant.e.s investi.e.s dans les AD qui souhaitent s'impliquer nationalement et avoir une réflexion politique sur ce que signifie « être jeune au Planning ». Les deux regroupements de 2017 ont permis d'élaborer les actions pour l'année en cours et pour 2018, dans une démarche de co-construction avec les jeunes et pour les jeunes.

La pérennisation des formations régionales sur l'investissement des jeunes

Deux formations régionales sur « Comment impliquer davantage les jeunes dans mon AD » ont eu lieu en 2017, afin de favoriser l'échange de pratiques entre les AD et favoriser l'investissement des jeunes, mais aussi le pérenniser. Dans ce cadre, treize AD de cinq régions différentes ont pu se former, mutualiser leurs expériences et se saisir des outils déjà à disposition pour réfléchir à comment impliquer davantage de jeunes et, plus généralement, nourrir la diversité des groupes militants.

Création de supports de communication pour promouvoir le bénévolat

La création d'une gamme de supports de communication dédiée au bénévolat a fait l'objet d'un travail participatif. Les supports ont donc été réfléchis conjointement avec les membres du groupe Jeunes, tant en termes de contenu que de graphisme, et a permis d'aboutir à la création d'affiches, de cartes de présentation du Planning et d'un livret d'accueil, pour sensibiliser les jeunes au bénévolat au Planning.

Création de vidéos afin de vulgariser les thématiques liées à la santé sexuelle

Les réseaux sociaux sont l'une des premières interfaces d'apprentissage des jeunes, ce qui a motivé le Planning à créer des supports de communication en lien avec les pratiques de ce public. Afin de démocratiser des concepts flous et/ou tabous, le Planning a donc choisi de créer 5 vidéos sur la santé sexuelle, l'éducation populaire, le féminisme, le genre et l'éducation sexualisée à l'aide de dessin et de définitions simplifiées. Les vidéos sont disponibles sur Youtube.

L'implication des jeunes du mouvement sur les festivals

« L'aller vers » constitue un des défis que le Planning doit relever afin de toucher des publics parfois relativement éloignés des thématiques liées à la santé sexuelle. Intégrer les circuits de socialisation des jeunes a donc été une volonté du mouvement, qui a décidé d'être présent sur les grands festivals nationaux : Solidays, Fête de l'Huma, Eurockéennes et Hellfest. Au total, en 2017, près de 3000 jeunes ont été rencontré.e.s et sensibilisé.e.s lors de ces rencontres.

L'ENGAGEMENT À L'INTERNATIONAL

Le Planning s'est également investi sur des actions internationales. Une jeune militante du réseau, Aliçe Ackermann, représente le Planning Familial auprès de YSAFE, association liée à l'IPPF travaillant sur l'investissement des jeunes. Dans ses fonctions, elle a également été choisie pour siéger au sein du comité régional exécutif et au conseil de gouvernance de l'IPPF. Trois autres militant.e.s du mouvement se sont également investies à l'international, dans le cadre du projet PatHERways. Ce projet multipays, financé par l'Union européenne, visait à échanger sur la participation politique des jeunes femmes et à travailler sur l'élaboration d'un carnet de bonnes pratiques. Deux séminaires internationaux ont été organisés, un au Portugal et l'autre au Cap Vert, ainsi qu'un échange de pratiques sur place, entre la France et le Cap Vert.

Un Numéro vert national pour garantir un accès égal à l'information

Depuis septembre 2015, le numéro vert « Sexualités, Contraception, IVG » est un numéro unique, anonyme et gratuit porté par le Planning Familial avec le soutien des ministères de la Santé et de la Cohésion Sociale et des Droits des Femmes et de l'Égalité.

Il s'agit d'un outil indispensable pour réduire les difficultés d'accès à l'information et les inégalités dans la prévention et les parcours de soin, et permettre ainsi à chacun.e le plein exercice de ses droits. Il s'appuie sur le travail des plateformes régionales du Planning Familial et de ses partenaires, et sur celui de la Confédération nationale, chargée de la coordination nationale du dispositif.



Informer pour garantir l'égalité d'accès aux droits

La mise en place d'un numéro unique et son affichage sur le site www.ivg.gouv.fr répondent à une revendication de longue date du Planning : l'accès égal de toutes et tous à une écoute, une information claire, exacte, sans jugement et une orientation en fonction des besoins en matière de sexualités, contraception, avortement, violences, dépistages IST-sida et orientation sexuelle.

L'information et l'accès à l'avortement sont dans les compétences de ce Numéro vert, car il constitue un événement de la vie sexuelle des femmes, au même titre que la contraception, la grossesse ou la prévention des infections sexuellement transmissibles. Cela est un signal fort, qui contribue à lever le tabou sur l'IVG et participer à sa déstigmatisation. C'est la meilleure réponse aux stratégies des opposant.e.s qui diffusent des messages mensongers et culpabilisants sur des sites web et sur d'autres dispositifs de communication.

Dès ces débuts, le dispositif qui s'appuie sur son réseau de plateformes régionales, a été co-financé par les Agences Régionales de Santé (ARS), parfois par les conseils régionaux, pour garantir un bon maillage territorial et un service de proximité. Confidentielle et gratuite, cette écoute quotidienne (lundi de 9h à 22h - du mardi au samedi de 9h à 20h en métropole - aux Antilles du lundi au vendredi de 9h à 17h) permet à toute personne, où qu'elle soit, appelant le 0800 08 11 11, d'être écoutée, informée et orientée par des professionnel.le.s formé.e.s.

Un numéro national unique, des informations de proximité

En 2017, deux plateformes ont été créées dans les Hauts-de-France et dans les Antilles grâce à un partenariat avec les associations du CIDFF80 et de la Maternité Consciente en Guadeloupe. Cette extension de la couverture territoriale est un enjeu important. En effet, l'implantation régionale des plateformes du Numéro vert est un véritable atout, car elle favorise une meilleure connaissance des services de santé et d'accès aux droits sur chaque territoire et donc, une meilleure orientation des appelant.e.s. La structuration du dispositif au niveau national permet également une solidarité entre plateformes ce qui permet la prise en charge de tous les appels et la couverture de l'ensemble du territoire.

Le fonctionnement du dispositif s'appuie sur deux niveaux :

- **au niveau national**, la Confédération coordonne le travail des structures participantes, assure l'actualisation des outils et la consolidation des données recueillies et met en place, avec ses partenaires, un comité de suivi et un comité de pilotage national ;
- **au niveau régional**, un.e référent.e organise des regroupements d'écoutant.e.s, dans le but d'analyser ensemble les pratiques existantes et de réfléchir à leur amélioration et assure le suivi du recueil des données.

Un recueil de données national

Lors de chaque appel, les écoutant.e.s complètent une fiche anonyme dans une base de données commune nationale. L'analyse de ces données permet d'évaluer l'impact de la mise en œuvre du Numéro vert national ainsi que les besoins du public. Ce recueil permet également une veille sur les problèmes ou dysfonctionnements des dispositifs d'accès à la contraception, l'avortement et la santé sexuelle. À terme, l'analyse des fiches d'appel et le croisement des données recueillies pourront contribuer à la création d'un observatoire national en santé sexuelle.

Les perspectives pour 2018

Si le dispositif a montré son efficacité, des efforts en matière de communication doivent être encore réalisés au niveau national, pour lui donner une plus grande visibilité. Une carte Pocket va être imprimée et nous allons aussi travailler à la visibilité du numéro sur Internet. Une nouvelle plateforme régionale en Bourgogne-Franche-Comté verra le jour au cours du premier trimestre 2018 grâce à l'engagement de l'AD71 appuyée par la Fédération AuvergneRhône-Alpes. Également en discussion, la création d'une plateforme téléphonique dans l'Océan Indien. L'annuaire, autre outil indispensable du dispositif Numéro vert, puisqu'il recueille des informations à jour sur les services de santé et accompagnement sur tous les territoires, va s'enrichir d'un annuaire des structures d'aide aux personnes victimes de violences. Parce que l'information est un des premiers maillons pour renforcer la capacité d'agir, le Planning Familial - mouvement d'éducation populaire - conçoit le dispositif Numéro vert national comme un levier essentiel pour promouvoir une société de l'égalité entre les sexes et les sexualités.

EN 2017

160 écoutant.e.s dans 12 plateformes régionales.

1 annuaire réactualisé en permanence avec 3 329 structures intégrées.

2 150 appels mensuels (en moyenne) traités par mois en 2017 (2000 en 2016).

69% des appelant.e.s ont connu le numéro par Internet ce qui confirme aussi qu'il y a une véritable complémentarité entre les dispositifs numériques et téléphoniques.

43% des appels reçus concernaient l'avortement,

34% la contraception, **8%** la vie affective et sexuelle. Les appels concernant les violences ont doublé.

RENFORCER ET DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES PERSONNES

Le Planning Familial fait de l'éducation populaire une des clés du développement et de l'autonomisation des personnes qu'il rencontre, quels que soient leur âge ou leur origine. Il travaille pour renforcer leurs capacités, pour qu'elles puissent agir librement et renverser les rapports de domination, tant dans la sphère privée que dans l'espace public. Pour ce faire, le Planning reconnaît comme légitime le savoir que chacun.e développe sur sa sexualité et son propre contexte de vie, tout en apportant les connaissances et les informations nécessaires à l'exercice de ses droits et à la formulation de ses demandes et besoins.

Les programmes nationaux « Genre et santé sexuelle » et « Handicap, et alors ? » sont emblématiques de cette approche par et pour les personnes. Ils se déploient, dans l'Hexagone et dans les territoires d'Outre-mer et s'adressent majoritairement à des publics jeunes et/ou en situation de vulnérabilité, mobilisant des outils partagés par l'ensemble des intervenant.e.s.

Par ailleurs, la production, mutualisation et diffusion de ressources, via le centre

de documentation de la Confédération, permet aux membres du réseau et aux personnes rencontrées de s'informer, se former et s'outiller. Le site Internet du Planning et les réseaux sociaux constituent également des sources d'information essentielles pour tous les publics. Ils sont en pleine expansion, comme le montrent les taux de fréquentation du site national et le nombre d'abonnés ou « followers » sur les réseaux sociaux.

En 2017, le Planning a vu sa démarche reconnue dans le cadre de la Stratégie de santé sexuelle à laquelle il a activement collaboré. Cette stratégie est en effet le fruit d'un changement d'orientation dans l'action publique française, qui rejoint ainsi l'approche prônée par l'OMS et portée par le Planning Familial depuis de nombreuses années. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive et se base sur trois principes fondamentaux : l'autonomie, la satisfaction, la sécurité. Elle prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités, qui ont un impact sur l'appropriation des droits et l'accès universel à la santé sexuelle.

« Genre et Santé Sexuelle » : un programme pour agir toujours en mouvement

Le programme est à l'honneur en 2017 : en effet, il s'inscrit dans la perspective de la « Stratégie de santé sexuelle » 2017-2030 du ministère de la santé, qui fait sienne ce que le Planning soutient dans son référentiel Genre et Santé Sexuelle publié en 2015¹ : « une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle... fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité... et prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle. »

« Genre et Santé Sexuelle » : un programme pour agir qui se développe

Depuis 1998, grâce aux programmes « Réduction des Risques Sexuels » et « Contraception, Sexualités et Vulnérabilités », le Planning Familial a développé des savoir-faire spécifiques qui construiront, en 2014, le programme « Genre et Santé Sexuelle ». Le programme offre aux participant.e.s (femmes et hommes, jeunes et adultes), des espaces collectifs pour parler des attentes, des désirs et des risques liés à la sexualité. Cette approche globale, non médicalisée, permet d'améliorer la qualité de vie sexuelle et la satisfaction personnelle des personnes en partant de leurs parcours de vie. Par la mise en commun des expériences, les échanges, la parole se libère et les participant.e.s prennent confiance dans leurs capacités d'agir : véritables groupes d'auto-support, ils illustrent la force du collectif !

En 2017, le public qui va se croiser dans les 200 groupes animés sur le territoire métropolitain et dans les DROM est à 71% féminin et 55% des groupes sont non mixtes. 73% ont moins de 30 ans. Les personnes sont rencontrées

par le biais d'associations, dans des structures sociales (CHRS, centres sociaux, CADA..) ou pour les plus jeunes, éducation nationale, école de la deuxième chance, PJJ, MFR...

Au-delà de l'auto-support, la participation à des groupes de parole permet le partage et l'appropriation de savoirs et savoir-faire. Ainsi, GSS contribue à la formation de « personnes ressources », à savoir des personnes désireuses de partager ce qu'elles ont découvert, et agir en tant que relais de prévention dans le quartier, la famille, la communauté. Une vingtaine de formations de personnes ressources se sont déroulées en 2017. Parallèlement, le programme a mené une trentaine des formations auprès de professionnel.le.s souhaitant devenir des relais d'informations au sein de leur structure ou leur quartier.

« Pour moi, ces ateliers sont des moments de partage entre les femmes. Cela peut paraître idéaliste de penser que les femmes vont se prendre en charge après ces ateliers, mais j'y crois. C'est carrément nouveau et c'est spécifiquement féminin »

« Ce n'est pas tant d'apprendre quelque chose mais c'est surtout partager sa pratique et de s'apercevoir à quel point c'est complexe d'aborder ces sujets là et d'en parler »

Mieux recueillir les besoins, pour mieux y répondre

Moments collectifs de renforcement de compétences, les différentes actions du programme sont aussi l'occasion de recueillir les besoins de toutes et tous, dans les groupes ou les formations. En 2017, les besoins cités les plus souvent ont été :

- Avoir davantage accès à plus d'informations et de connaissances relatives à l'anatomie, à la santé sexuelle et/ou aux lieux ressources, dans un contexte où parler de sexualité, parler de soi, de son intimité, reste difficile pour une grande partie des personnes rencontrées.
- Améliorer l'accès aux soins : un accès limité aux préservatifs, aux contraceptions, au dépistage ou au suivi médical et/ou gynécologique est lié souvent à un manque d'information.

- Enfin, les difficultés à parler de sexualité ou de prévention avec les enfants ou des difficultés sexuelles avec les conjoints sont souvent abordées dans les groupes de parole. La mise en place en 2018 de l'outil national de recueil de données devrait permettre d'améliorer notre évaluation des besoins

Une pratique à développer : les bilans focalisés comme outils d'évaluation des actions

Groupes de discussion collective, animés par une modératrice ou un modérateur autour d'un guide d'entretien, ils facilitent l'analyse comparative entre les différents groupes organisés autour d'une même question. Avec l'accord des participant.e.s, les discussions sont enregistrées et retranscrites intégralement, puis analysées par un.e spécialiste des sciences sociales. L'appropriation de cette technique par GSS s'inscrit dans une approche participative de l'évaluation, qui a été explicitée dans le référentiel du programme, publié en 2015.

L'analyse par une sociologue, Nora Liberalotto, en 2017 des bilans focalisés réalisés, témoigne de l'intérêt de cette approche pour mieux saisir les attentes et les besoins des personnes, ce qui fonctionne et ce qu'il faut améliorer. Mais pour l'instant, par manque de « savoir-faire », trop peu des animatrices.teurs et formatrices.teurs de GSS se sont approprié cet outil. Voilà pourquoi le regroupement annuel du programme, en septembre 2017, a expérimenté en grandeur nature l'utilisation de cet outil : des groupes focalisés ont été organisés avant et à la fin de la rencontre, pour recueillir les attentes et évaluer les résultats de ces journées. Une grille « mode d'emploi » a été élaborée pour faciliter une appropriation plus large de cet outil et un rapport a été réalisé témoignant de la richesse des informations que cette méthode permet de recueillir.

Une relation forte entre le programme et le réseau portée par les « référentes » et l'animation nationale

Pour dynamiser la mise en place des actions sur les territoires, le programme GSS développe une animation territoriale avec des « référent.e.s » qui soutiennent les acteurs et les actrices de terrain. Les référent.e.s sont également chargé.e.s de collecter et de transmettre à l'échelon national les données recueillies au niveau local. Dans l'Hexagone, les référent.e.s se chargent (en général, en binôme) d'une inter-région, alors que dans les DROM, elles et ils sont impliqué.e.s sur le territoire de leur département. L'ensemble de la dynamique est portée par un comité de pilotage national composé de cinq membres : deux coordinatrices, deux référentes thématiques (« personnes ressources » et « formation ») et la coordinatrice du programme « Femmes et VIH ». Ses membres accompagnent et soutiennent le travail des référent.e.s inter-régionales, notamment pour l'organisation de regroupements trimestriels ainsi que de regroupements Inter-DROM.

Cette animation territoriale n'est pas toujours facile à mettre en œuvre. Dans le cadre d'un travail de réflexion autour de la fonction de référente nous avons demandé à Nora Liberalotto, sociologue mentionnée plus haut, de réaliser un travail d'analyse de cette fonction, des difficultés rencontrées et des perspectives à développer. Il en est ressorti la nécessité de clarifier le rôle de « référent.e », tant pour les personnes qui s'y impliquent que pour les associations du réseau. Pour ce faire, les référent.e.s ont proposé de construire un livret d'accueil et de définir la formation initiale et la formation continue dont elles ont besoin. L'enjeu principal pour eux.elles, au-delà du renforcement des compétences, est de mieux faire reconnaître leur rôle et légitimité au sein du réseau, afin de pouvoir mieux s'impliquer dans le projet de construction des fédérations, dans les rencontres inter AD, dans la vie associative. Outil d'amélioration de la santé sexuelle, le programme GSS est aussi un outil au service du renforcement du réseau : l'année 2018 devrait permettre de mieux répondre à ces enjeux.

FEMMES ET VIH : UN PROGRAMME NATIONAL QUI S'INTÈGRE À GSS

Créé en 2006, ce programme a évolué à partir des expériences acquises sur le terrain et se focalise, depuis 2015, sur la prévention du VIH et des autres IST, tout en portant une attention particulière aux femmes les plus exposées : migrantes, victimes de violences, en situation de précarité...

Une partie de ses actions s'inscrit dans GSS, à travers la mise en place d'un module spécifique sur le vécu des femmes avec le VIH et par l'intégration d'une référente sur cette thématique au sein du comité de pilotage national. En 2016, une rencontre inter-régionale (Ile-de-France/Centre) des membres de GSS a été consacrée à cette question.

Par ailleurs, le programme Femmes et VIH a développé en 2017 d'autres actions, dont notamment :

- Mise en place d'une formation « Femmes migrantes et VIH »

à La Réunion pour les membres de l'AD 974 du Planning ainsi que pour leurs partenaires associatifs, institutionnels et médicaux.

- Organisation d'un Regroupement national Femmes & VIH pour une analyse de pratiques des actions du réseau
- Organisation d'une formation nationale aux TRODs (Tests rapides à orientation diagnostique) afin de développer dans ses centres de planification, établissements d'information ou hors les murs, une activité de dépistage.
- Participation à trois groupes de travail sur la prévention du VIH et d'autres IST chez les femmes migrantes et interventions dans des colloques et conférences
- Création d'une affiche « Au Planning, on en parle » (v. p.31)
- Rédaction d'un guide pour agir sur les femmes et le sida (v. p. 31)

Handicap et alors ? : changer les regards pour favoriser l'autonomie

Depuis 2011, le programme national « Handicap et alors ? » promeut une approche positive de la sexualité et de la vie affective des personnes en situation de handicap, fondée sur la reconnaissance et le respect de leur autonomie sexuelle et affective.

Une approche inclusive de la sexualité

La sexualité et la vie affective sont des dimensions fondamentales de la santé physique et mentale de tout être humain. En France, la loi de 2005 reconnaît aux personnes en situation de handicap le droit au respect de leur vie privée et à l'exercice de leur autonomie, y compris dans le domaine de la sexualité.

S'inscrivant dans cette approche positive de la sexualité, le programme « Handicap et alors ? » vise à faire reconnaître et à promouvoir la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et à changer le regard social sur leur sexualité. La spécificité de ce programme repose sur un travail global, qui s'articule autour de quatre axes interdépendants : les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnel.le.s et les institutions.

La mise en œuvre de ces quatre axes dans une institution implique un engagement sur la durée. La réussite du projet réside dans l'adhésion de la structure à la mise en place d'actions d'éducation à la sexualité auprès des personnes accueillies et cela depuis le plus jeune âge. Ce travail nécessite un changement des pratiques professionnelles, de la culture institutionnelle ainsi que du regard et des attitudes de l'entourage familial.

Un programme en développement

En 2017, 50 associations départementales ont participé au programme, trois d'entre elles ont rejoint « Handicap et alors ? », et 12 territoires métropolitains ont pu renforcer le nombre d'animateurs.rices formé.e.s à la mise en œuvre des actions.

Pour répondre aux besoins spécifiques des territoires d'outre-mer, deux formations des équipes salarié.e.s et bénévoles ont pu être dispensées sur l'île de la Réunion et Mayotte ainsi que deux actions de promotion du programme auprès des établissements médico sociaux locaux.

Chaque région métropolitaine dispose de salarié.e.s et/ou de bénévoles formé.e.s à la mise en œuvre des quatre axes du programme, qui ont la possibilité de continuer à se former ainsi qu'à co-former d'autres membres du Planning à un niveau régional et départemental.

Au niveau national et au sein du réseau, un travail de promotion du programme a été effectué lors des rencontres nationales Genre et Santé Sexuelle (GSS) à Sète en septembre 2017. 38 participant.e.s ont pu prendre connaissance du cadre d'animation spécifique pour les groupes, et expérimenter des outils adaptés aux personnes en situation de handicap mental lors d'un atelier.

Bilan des actions réalisées en 2017

Au niveau institutionnel, le programme a continué à se développer : 38 nouvelles structures ont demandé sa mise en œuvre et initié un travail de partenariat et 140 le poursuivent.

En 2017, le nombre de personnes en situation de handicap, rencontrées dans le cadre du projet au niveau national, a augmenté de 28%. La répartition des actions connaît toutefois des évolutions. Alors que les entretiens individuels effectués en 2017 rencontrent une baisse d'activité de - 54% par rapport à 2016 (soit 757 personnes en 2017 contre 1 659 en 2016), les accueils collectifs en groupe de parole connaissent une nette augmentation de + 86% (2 220 participant.e.s en 2017 contre 1 195 en 2016).

Le nombre de formations à destination des professionnel.le.s a diminué de 32% (52 formations dispensées). Cette diminution s'explique par la difficulté à obtenir les financements de la part des organismes agréés. Ce processus peut durer jusqu'à un an, car souvent il est nécessaire de modifier le plan de formation de la structure pour y inclure les formations proposées par « Handicap et alors ? ».

Néanmoins 448 actions de soutien méthodologique pour les professionnel.le.s réalisant des actions d'éducation à la sexualité, suite à leur participation à une formation « Handicap et alors ? », ont pu être menées.

PERSPECTIVES POUR 2018

En collaboration avec les autres membres du Planning, le programme cherchera à :

- ancrer la prise en compte des personnes en situation de handicap dans tous les projets du mouvement ;
- être un acteur reconnu sur la thématique « sexualité et handicap », auprès des structures et des professionnel.le.s ;
- obtenir la labellisation du programme auprès des ARS.

La coordination nationale travaillera notamment sur :

- l'organisation d'une rencontre nationale d'analyse de la pratique ainsi que de la formation continue des membres de « Handicap et alors ? » ;
- l'inclusion de contenus relatifs à la sexualité dans la formation initiale et continue des professionnel.les du secteur social et médico-social ;
- les partenariats avec les associations de parents et de personnes concernées, au niveau régional et national, et la participation aux instances départementales ;
- la construction d'outils communs, avec des associations partenaires, ainsi que d'un outil spécifique sur les violences.

Prévenir et lutter contre les violences au Planning

En 2017 on a assisté à la naissance d'un mouvement national et international qui a débuté sur les réseaux sociaux, formalisé par les hashtag #balancetonporc #metoo #moiaussi #Onenparle. Bien au-delà d'internet, cette mobilisation a permis de visibiliser un phénomène permanent, massif et spécifique qui touche les femmes dans tous les milieux, depuis toujours parce qu'elles sont femmes. Dès sa création, le Planning a rencontré des femmes qui ont subi des violences sexistes et sexuelles et a progressivement mis en place des actions d'écoute et d'accompagnement à leur égard.

Une approche de genre des violences faites aux femmes

Nos sociétés, fondées sur des relations inégalitaires entre les sexes ont une responsabilité collective dans la violence faite aux femmes. Cette domination du masculin sur le féminin n'est pas « naturelle ». Construite socialement, elle a des conséquences sur les comportements individuels comme sur les rapports sociaux et politiques. Le masculin et le féminin sont définis par des stéréotypes qui enferment femmes et hommes dans des rôles normés qui notamment valorisent les comportements à risques et la violence comme des valeurs fondatrices du masculin.

Lutter contre les violences faites aux femmes implique de remettre en question les stéréotypes et les rapports de domination tant au niveau individuel que collectif car ils engendrent et légitiment ces violences. Il faut donc dépasser la dimension individuelle d'un homme auteur de violence, responsable de ses actes et d'une femme victime. La prévention des violences passe par l'intégration d'une réflexion sur la place des hommes et des femmes dans nos sociétés, dans les actions d'éducation à la sexualité en direction des jeunes. On questionnera avec eux les rôles masculins et féminins et les situations de discriminations vécues par les filles et les femmes dans la vie familiale, professionnelle et politique.

C'est en adoptant le triptyque prévention, protection des victimes et punition des auteurs que notre société peut lutter efficacement contre les violences faites aux femmes tout en se réinterrogeant sur la place qu'elle assigne à chacun des genres.

L'éducation sexualisée

Trop de jeunes reçoivent des informations confuses et contradictoires sur la sexualité, les relations sociales, les rôles sociaux : elles et ils ont besoin d'informations fiables, justes, objectives qui les aident à faire leurs propres choix. La sexualité se situe à la croisée des tabous, représentations sociales et des stéréotypes sexués.

Les actions menées par nos associations auprès des plus jeunes en sont les plus représentatives notamment dans les espaces scolaires. Les textes directeurs incitent toute la communauté éducative à se mobiliser contre les violences, mais bien souvent les adultes qui interviennent à l'école ne se sentent pas en capacité de les entendre et de les soutenir et peuvent ainsi limiter l'émergence de la parole. La formation des équipes pour entendre et prendre en compte les violences intra-familiales auxquelles peuvent être exposés les enfants est indispensable pour mobiliser et agir en prévention.

Il n'est pas là question d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle, de niveau social, de handicap, de race, de culture, de tradition, de religion... Toutes et tous doivent être associés.e.s pour que chacun.e prenne conscience que les assignations au féminin comme au masculin les enferment dans des rôles et places qui les privent du contact avec leurs émotions, leur interdisent des relations fondées sur l'échange et le partenariat.

Des actions pour toutes et tous et accessibles partout

Notre réseau national d'associations départementales autonomes, inscrites dans un maillage territorial de proximité et de partenariats locaux multiples et riches, lutte au quotidien contre les inégalités en développant partout en France, mais aussi à l'international des programmes d'interventions qui concernent les différents niveaux de prévention allant de la prévention primaire à la prévention de la récurrence envers les enfants et les communautés éducatives comme les adolescent.e.s et des équipes professionnelles et associatives qui les accompagnent qu'auprès de jeunes adultes et intervenant.e.s sociaux.ales.

Accueillir, soutenir, accompagner

Dans le cadre de nos activités de proximité les militant.e.s du Planning Familial rencontrent, accueillent, soutiennent et accompagnent de nombreuses victimes de violences que ce soit au cours d'actions ou de groupes de parole sur toutes nos thématiques. Conscientes des conséquences des violences sur la vie des personnes concernées, les associations ont développé expertise et savoirs pour accueillir, soutenir et accompagner les victimes de violences intra-familiales, de couple et sexuelles, dans le cadre d'un maillage avec des partenaires locaux. La prise en compte du genre a permis à des victimes d'homophobie, lesbophobie et transphobie d'être rencontrées, accueillies et accompagnées autrement.

Cette évolution dans nos pratiques a aussi eu pour effet de porter une attention différente à d'autres publics telles que les femmes migrantes et les personnes en situation de handicap pour mieux en comprendre les réalités et prendre en compte les discriminations qui ajoutent de la violence aux violences. L'analyse de genre modifie sensiblement notre manière d'appréhender les violences, ancrée dans notre combat contre le sexisme. Elle a fait évoluer nos interventions en éducation à la sexualité et notre façon de construire avec les publics l'égalité femmes-hommes. Si l'investissement reste toujours autant la question de l'émancipation des filles à travers la déconstruction des assignations qui leurs sont faites, cela ne peut se faire sans prendre en compte les assignations faites aux garçons. Cette façon renouvelée de travailler avec les groupes a permis l'émergence tant de la parole de victimes de violence que de celle d'auteurs de violence dans les animations et a induit pour plusieurs de nos associations un travail auprès des auteurs de violence. Cette posture oblige le Mouvement à réaffirmer son engagement féministe d'éducation populaire autour des notions de victimes et d'auteurs de violence. En mars 2017 une formation nationale sur « accueil, accompagnement et travail en groupes avec les auteurs de violences » a été mise en place au Planning Familial. Pendant 3 jours les stagiaires ont travaillé sur « dépister, évaluer, référer et intervenir auprès des conjoints qui exercent de la violence ».

Des ressources pour s'informer, se former et s'outiller

A travers le centre de documentation confédéral et le site Internet national, le Planning Familial met à disposition de son réseau, mais aussi du grand public, des informations, des outils pédagogiques et militants ainsi que des ressources documentaires, sous divers formats. Le but est de permettre à chacun.e de s'informer, de se former et de s'outiller pour vivre sa sexualité librement ainsi que pour défendre les droits dans le domaine de la santé sexuelle et l'égalité des sexes et des sexualités. Le centre de documentation favorise aussi les recherches sur ces sujets et, plus largement, sur le mouvement féministe.

Le Centre de documentation du Planning

Le centre de documentation du Planning Familial n'est pas un centre de ressources comme les autres. Son fonds, unique en son genre par son ancienneté, son importance et son accessibilité, couvre plus de 60 ans d'histoire de combats féministes.

Le service est géré par deux salariées et trois bénévoles. Il est ouvert à tout le monde, sur rendez-vous. Le prêt des documents est gratuit pour les adhérent.e.s de l'association (521 prêts en 2017). Le fonds a augmenté de 3% cette année, quasiment le double par rapport à 2016, probablement du fait de l'augmentation des demandes d'ouvrages en service de presse auprès des différentes maisons d'édition, enclines à offrir leurs ouvrages au centre de ressources. Le fonds est en grande partie composé de livres, mais aussi de revues, d'affiches, vidéos, brochures... le tout référencé dans une base de données accessible en ligne : <http://documentation.planning-familial.org>

Les activités en 2017

L'activité documentaire occupe la place principale et représente la majeure partie du temps de travail : veille, indexation, recherches documentaires, réalisation de produits documentaires, diffusion d'informations... Néanmoins, en 2017, l'équipe a porté une attention particulière à la gestion des archives du mouvement. Cette démarche a abouti à un vote du Conseil d'Administration, qui a décidé de faire un don aux archives du féminisme d'Angers. Ce premier pas important a également permis d'ouvrir la réflexion sur le devenir des archives des associations départementales.

En 2017, nous avons participé à l'atelier EFiGiES « Archives, mémoire et transmission du féminisme et LGBTQ+ » et avons présenté le centre de ressources - <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/3289>
Le planning est également intégré dans la brochure « Faire des études féministes et de genre en France » - <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/2982>

Et grande nouveauté, le centre de documentation a ouvert une page facebook !

Production et diffusion de ressources pédagogiques et militantes

En 2017, le centre de documentation a produit et diffusé une multiplicité de ressources :



Le troisième volet des dépliants sur l'éducation à la sexualité « Votre enfant participe à une séance d'éducation à la sexualité »

Livret « L'avortement est un droit »

Des affiches d'information ou de promotion des différents programmes du Planning

Réalisation d'outils pédagogiques dans le cadre du programme « Handicap et alors ? » : silhouette grandeur nature, photo langage pour les séances « Intimité, pudeur et comportement socialement adapté », ainsi que des outils numériques à télécharger en ligne sur extranet.

Un « Guide pour agir » prioritairement conçu à l'intention des professionnel.le.s, mais qui souhaite néanmoins atteindre aussi les femmes concernées. En effet, avoir des professionnel.le.s mieux informé.e.s signifie également pouvoir mieux sensibiliser les femmes et les aider à prendre connaissance de leurs droits fondamentaux en matière de santé sexuelle. Cela est particulièrement crucial pour des publics qui sont fortement exposés et marginalisés comme les femmes en situation de migration, précaires ou subissant des violences. Les inégalités de genre, les inégalités sociales et d'origine font que toutes les personnes ne sont pas égales face au VIH et aux infections sexuellement transmissibles.



Autres productions documentaires :

- Revues de presse hebdomadaires (nationale et internationale)
- Focus : Contraception, avortement, avortement dans le monde, avortement dans l'union européenne, violences, ressources et sitographie de ressources en langues étrangères, glossaire des sigles...
- Synthèses documentaires sur les campagnes d'information sur la contraception & L'avortement dans l'Union Européenne.

LA COMMUNICATION DIGITALE EN AVANT !

Dans une société de plus en plus connectée, renforcer sa présence sur Internet et consolider les liens avec sa communauté digitale sont devenus des enjeux majeurs pour le Planning.

Le site web national a été développé en 2012 pour transmettre des informations fiables sur la santé sexuelle et reproductive au grand public ainsi que pour sensibiliser les décideurs et les décideuses politiques. En 2017 a été entamé le travail de refonte du site national, qui verra le jour fin 2018.

Le site du Planning Familial présente le plus fort trafic des sites dédiés aux associations féministes militantes. En 2017, le site a reçu 1,5 million de visiteurs uniques : les pages dédiées à la contraception, l'avortement et à l'annuaire des associations départementales du Planning Familial restent les plus consultées par les internautes. 65% du trafic se fait via des téléphones portables ou des tablettes. Le Planning Familial est toujours aussi actif sur Facebook (24 200 abonné.e.s) et Twitter (7 800 followers)

et a pour ambition d'investir prochainement d'autres réseaux sociaux tels qu'Instagram et Snapchat.

Pill'oops, une appli pour une prise de pilule simplifiée

Prendre la pilule est un geste courant pour des milliers de femmes qui ont fait le choix de cette méthode de contraception. Fort de son expérience auprès des femmes, le Planning familial a développé une application non commerciale qui permet à celles qui le souhaitent un suivi facilité et des conseils personnalisés en cas d'oubli. Un seul objectif : renforcer l'autonomie des femmes dans leur sexualité et leur santé sexuelle ! Pill'oops permet de suivre votre prise de pilule, avoir des conseils personnalisés en cas d'oubli, gérer vos rappels. Un outil fiable et fonctionnel pour toutes les utilisatrices de pilules ! Le lancement de Pill'oops, en juin 2017, a été accompagné par une campagne ciblée, permettant le téléchargement de l'application plus de 30 000 fois.

Focus régional : Un guide des « bonnes pratiques pour aborder la parentalité dans les DROM »

Le besoin émerge pour les intervenant.e.s du champ de la santé sexuelle de s'adresser aux parents pour les aider à accompagner leurs enfants sur les questions de sexualités, de rapports filles-garçons, etc... Des membres des associations du Planning des DROM et associations partenaires (Maternité Consciente et AMIOF) se sont réunis pendant deux jours en novembre 2017 pour échanger sur les réalités de leurs différents territoires (Guadeloupe, Guyane, Martinique Mayotte, la Réunion) et élaborer un document commun qui tienne compte des spécificités de leurs contextes. Car s'il existe des points communs à ces 5 départements, il y a aussi des spécificités qui ne peuvent être ignorées.

Prise en compte des contextes socio-historiques

Les définitions de la parentalité qui font référence ont été construites à partir des modèles familiaux occidentaux, et ils sont très ethno-centrés : ils ne correspondent pas aux situations familiales que l'on rencontre dans les DROM. A partir de l'enquête « Migrations, Famille et vieillissement », (INED, 2014), qui apporte des données précieuses, nous avons pu confronter les expériences du terrain à ces données pour mieux prendre en compte les évolutions actuelles. Les rôles sociaux autour de la parentalité, de la place de la maternité, des rapports intergénérationnels, mais aussi des ruptures générationnelles et du regard sur les jeunes et leurs comportements : ce sont aussi bien les normes et représentations que les réalités économiques et sociales que nous devons appréhender pour élaborer des actions qui répondent aux besoins en prenant en compte les contextes historiques et sociaux de ces territoires. Nous ne pouvons faire l'impasse sur le contexte colonial et la hiérarchie culturelle qui sous-tend souvent les interventions.

De la conception à l'action

L'élaboration d'un document recueillant les « bonnes pratiques » a permis de réfléchir également à un plan d'action en direction des parents. Au sein de groupes de parole, les parents pourront échanger aussi bien sur le cadre légal, que sur les évolutions en cours dans la conception de la parentalité avec plus de place pour le père, la participation des hommes à l'éducation des enfants et en regard, une place différente pour la mère qui subit aujourd'hui la pression d'être une « Wonderwoman ». La baisse de la fécondité dans la plupart des territoires traduit l'évolution positive du recours au droit à disposer de son corps et de choisir ou pas d'avoir des enfants. Reste la question des maternités précoces qui doivent être regardées tant à l'aune de l'absence de statut social et de perspectives d'emploi des jeunes filles les plus précaires qu'à l'accès à la contraception.

Car au centre des inquiétudes des parents figurent les jeunes et leurs comportements. Pour renforcer les parents, il est aussi important de transmettre des informations et connaissances sur le développement de l'enfant (ce qui est normal ou pas... réagir aux fausses croyances) que de les sensibiliser aux droits et aux aspirations des jeunes. Enfin, des démarches d'organisations familiales se sont développées dans des régions où une grande partie des familles sont monoparentales : il faut les valoriser et encourager ces stratégies de mutualisation et collectif d'entraide pour l'organisation des sorties de l'école, garde d'enfants... Le guide qui sortira en 2018, sera un outil pour accompagner dans cette démarche en proposant tant une approche que des outils pour animer ces temps d'échanges avec les parents.

L'AD 973 ET LES AMBASSADRICE.EUR.S POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'idée de ce projet de jeunes ressources, appelé.e.s « Ambassadrice.eur.s de l'égalité femmes- hommes », est née d'un constat : la particularité de la Guyane d'être un vaste territoire, jeune, manquant de structures dédiées à la santé sexuelle et de professionnel.le.s pouvant répondre à ces questions.

Dans ce contexte, l'association 973 avait donc comme objectif d'impliquer directement les jeunes, pour les rendre actrices de leur propre santé, mais aussi pour pouvoir s'appuyer sur elles et eux afin d'en faire les relais d'informations sur la santé sexuelle, les droits et l'orientation vers les professionnel.le.s ressources. Avec comme but ultime de renforcer leurs capacités et estime de soi, tout en apportant une reconnaissance sociale à leur rôle dans les établissements scolaires.

L'association 973 a donc développé une formation « Jeunes ressources » : celle-ci se déroule sur 4 jours, pendant les vacances

scolaires, avec des élèves volontaires. Elle aborde les questions de santé sexuelle globale : l'anatomie, les relations filles-garçons, la prévention (contraceptions, avortement, IST...), les premières fois, les lieux et professionnel.le.s ressources... Les « jeunes ambassadrice.eur.s » co-animent ensuite, en binôme avec un.e représentant.e de l'association, des séances d'éducation à la sexualité dans leur école. Cette reconnaissance par l'établissement et les autres élèves a permis de montrer la validité du projet et de le présenter au rectorat de Guyane ainsi qu'au Ministère de l'Education nationale.

Aussi, dès le début de l'année scolaire 2017, tou.te.s les chef.fe.s d'établissement de Guyane ont reçu une directive du recteur leur recommandant cette formation « d'ambassadrice.eur.s de l'égalité femmes/hommes » et soulignant la nécessité d'avoir des jeunes formé.e.s à ces questions.

Focus international : Renforcer les services de santé sexuelle

L'échange d'expériences et de pratiques avec des associations et des professionnel.le.s de santé d'autres pays est au cœur de l'engagement international du Planning Familial. Dans ce cadre, en 2017, le Planning a participé à des actions de formations et concertation au Tchad et au Burkina Faso.

Au Tchad : des formations pour les personnels de santé

Le Planning est partenaire d'un projet mené sur trois ans par Expertise France dans trois villes du Tchad (N'djamena, Moundou, Abéché) et intitulé « Amélioration de la santé de la mère et du nouveau-né et réduction de la mortalité maternelle néonatale et infantile ». En 2017, le Planning a réalisé une mission exploratoire et plusieurs missions de formations auprès des personnels des centres de santé des trois villes. Le but de ces formations était principalement de renforcer la formation continue des personnels médicaux et paramédicaux en matière de planification familiale, dans un contexte où les besoins sont immenses. Il s'agissait également de sensibiliser les agents de santé (médecins, sage femmes, infirmier.e.s) à la politique et normes des services relatifs à la planification familiale.



© Rijasolo

Au Burkina : un diagnostic pour améliorer les services de santé sexuelle de Bobo Dioulasso

L'Association internationale des maires francophones a lancé en 2017 un appel à manifestation d'intérêt en direction de ses membres, co-financé par Fondation Gates et la Mairie de Paris, afin de soutenir des projets cohérents à l'échelle municipale dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Parmi les villes ayant postulé, les candidatures de Bobo Dioulasso et Abidjan ont été retenues. Le Planning a ainsi été choisi pour :

- Contribuer à accompagner la ville dans la conception du projet, son dimensionnement et sur les choix stratégiques à opérer dans sa conduite.
- Contribuer à approfondir l'identification des acteurs locaux à impliquer dans le projet et confirmer les besoins sur le territoire et accompagner la ville de Bobo dans la finalisation technique du dossier.

Fin d'un programme à Madagascar

Mené en consortium avec cinq autres ONG françaises¹, le « Programme d'appui à la santé maternelle et infantile » (PASMI) a pris fin en mars 2017, après trois ans d'activités visant à améliorer la santé des femmes et des enfants en situation de vulnérabilité dans les régions d'Itasy et Bongolava, à Madagascar. Le Planning Familial était chargé du volet « Santé Sexuelle, Droits et Genre », visant à promouvoir l'éducation à la sexualité auprès des habitant.e.s des régions concernées. Après avoir formé des formatrices de deux associations partenaires (SAF et FISA), qui elles-mêmes ont formé des animatrices communautaires, il s'est agi surtout de coordonner le déploiement de dizaines de groupes de paroles qui ont permis de sensibiliser plus de 9 000 personnes. Cette expérience a donné lieu à la publication, en 2017, d'un book, réalisé en collaboration avec la Plateforme ELSA, qui retrace les étapes de la mise en place du volet « Santé Sexuelle, Droits et Genre » à partir des témoignages des acteurs et actrices locaux.les ayant participé à sa mise en place.

Agir auprès des jeunes : un nouveau programme en construction

Suite à la clôture de son programme Santé Sexualité Droits et Genre (SSDG), mené entre 2012 et 2015 au Burkina Faso, au Cameroun et à Madagascar, le Planning a commencé à mener une réflexion autour d'un nouveau programme centré sur le Burkina et visant à promouvoir auprès des jeunes, dans leur bassin de vie, le libre accès aux informations, à la planification familiale et à une sexualité sans contrainte. La méthodologie choisie est la sensibilisation en cascade. Il s'agit d'informer et renforcer tous les acteurs et actrices influençant l'accès effectif des jeunes à leurs droits, tout en impliquant les jeunes mêmes ainsi que les partenaires associatifs locaux. Il sera basé sur trois piliers : l'Acceptation sociale, la Reconnaissance des DSSR et l'Accessibilité aux services. Il veillera à une participation équilibrée filles/garçons. Deux quartiers ont été identifiés à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso en raison de leur diversité, ce qui permettra de modéliser les expériences menées.

¹ Médecins du monde, Action contre la Faim, le GRET, Handicap international, Santé Sud.

AGIR DANS L'ESPACE PUBLIC

Le Planning est un acteur politique qui développe, avec d'autres membres de la société civile, des actions pour défendre l'accès aux droits sexuels et reproductifs en France et à l'international ainsi que pour alerter les pouvoirs publics sur d'éventuelles restrictions de la liberté des personnes à faire leurs propres choix dans le domaine de la sexualité.

Et ces restrictions, en 2017, ont malheureusement été importantes.

En Pologne, les propositions de bannir totalement l'avortement, y compris en cas de malformation fœtale, ont été réitérées au sein du Parlement, heureusement sans pouvoir aboutir, grâce notamment aux mobilisations locales et internationales, auxquelles le Planning s'est associé. Aux Etats-Unis, dès janvier 2017, le Président Trump a annoncé la réinstauration du Global Gag Rule. Cette « règle du bâillon mondial » conditionne l'aide internationale américaine pour les organisations de la société civile à la garantie de ne fournir aucun service, ni même conseil, visant à favoriser l'accès à l'avortement médicalisé et sécurisé. Une mesure liberticide que le Planning a amplement dénoncée, dans des manifestations et activités de plaidoyer.

Le travail de plaidoyer, justement, a été constant pendant toute l'année, pour faire entendre les revendications et les besoins qui remontent du terrain, que ce soit dans les médias et dans l'espace public mais aussi au sein des instances nationales dans

lesquelles siège le Planning. En 2017, notre mouvement a ainsi contribué à l'élaboration de plusieurs rapports, dont l'avis du Conseil national du sida et des hépatites sur la prévention et prise en charge des IST chez les adolescent.e.s et les jeunes adultes (voir interview p. 46-47) et le rapport sur les droits de l'enfant par le Défenseur des Droits.

Le Planning tisse également des liens forts avec de nombreux partenaires associatifs, couvrant une grande variété de thématiques (santé, féminisme, droits des personnes étrangères, éducation...), pour développer des actions communes. La participation en particulier aux travaux du Collectif des associations citoyennes (CAC), a permis d'élaborer des argumentaires collectifs sur la vie des associations et leur avenir, sur les financements mais aussi sur l'objet social de celles-ci et leur reconnaissance par les pouvoirs publics. Ce travail de plaidoyer et de renforcement des associations vise à mobiliser face au gouvernement.

Le Planning participe aussi à des collectifs inter-associatifs pour rappeler à la France ses engagements à l'international, en faveur des droits sexuels et reproductifs dans l'aide publique au développement et pour inscrire les droits des femmes et l'égalité des sexes comme priorités politiques. En 2017, le Planning a notamment participé à une forte mobilisation inter-associative pour défendre le droit à l'avortement en Europe (voir pp. 38-39)

Se mobiliser contre la fragilisation des droits sexuels

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. », disait Simone de Beauvoir. 2017 n'a pas fait exception à cet avertissement. Pour défendre des droits jamais acquis, le Planning s'est mobilisé avec ses partenaires associatifs en France et à l'international.

La « Women's March », pour couper le bâillon imposé par Donald Trump

Trois jours après son investiture, le 21 janvier 2017, le président Trump a annoncé le rétablissement du Global Gag Rule, ou « règle du bâillon ». Ce décret interdit le financement par les Etats-Unis d'organisations internationales qui proposent des services d'avortement légal, ou délivrent une information complète en matière de santé sexuelle et reproductive. Cette mesure prive de fait toute organisation qui refuse de la signer de fonds essentiels pour les services de santé tels que la contraception, les soins prénataux, la prévention et le traitement des IST et du VIH, et des cancers gynécologiques. Pour l'IPPF, la Fédération internationale dont fait partie le Planning Familial, qui est le principal fournisseur mondial de ces services – cela représente une perte sèche de 100 millions de dollars, destinés à ces services qui, aujourd'hui, sauvent la vie de millions de femmes et de jeunes dans le monde. Le même jour, des millions de femmes dans le monde ont défilé lors de la « Women's March », une manifestation qui à Paris a réuni plusieurs milliers de personnes pour défendre les droits des femmes, mais aussi les droits des personnes ciblées par les attaques violemment sexistes, lesbophobes, homophobes, xénophobes et racistes proférées par Donald Trump pendant sa campagne.



Un 8 mars sous le signe de la grève des femmes

En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient chaque jour d'être payées à 15h40. Le 8 mars 2017, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, un collectif d'associations féministes (dont le Planning), syndicats, ONG et organisations de jeunesse ont appelé ensemble à la grève. L'objectif : faire entendre les exigences de celles qui représentent 52% de la population, à la veille de l'élection présidentielle et alors que les réactionnaires, en France, aux Etats Unis, en Russie, en Pologne ou encore en Turquie, s'attaquent aux droits et aux libertés des femmes.



Mobilisation européenne pour le droit à l'avortement

En 2017, dans l'Union Européenne, le droit à l'avortement, le droit à disposer de son corps, le droit fondamental pour la liberté des femmes, reste au milieu du gué : il relève encore de la compétence de chaque État. La Charte européenne des droits fondamentaux, signée en 2000 à Nice, réaffirme l'interdiction de la discrimination et le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et le traité de Lisbonne rend la Charte juridiquement contraignante pour l'Union Européenne depuis 2009.

Et pourtant, les féministes de toute l'Europe doivent poursuivre leur lutte pour garantir ce droit et en rendre l'accès effectif dans tous les pays européens. Un droit qui, d'ailleurs, demeure fragile. En 2014 en Espagne et en 2016 en Pologne, les femmes ont dû se mobiliser pour défendre leurs droits. Avec le soutien de nombreuses organisations féministes européennes, elles ont fait reculer leurs gouvernements qui voulaient encore restreindre la législation de leur pays sur l'avortement.

Au sein de l'Union Européenne, il existe de fortes inégalités d'accès à ce droit fondamental entre les pays : il est interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne. Dans les pays où il est légalisé, l'accès à ce droit peut être remis en cause par la clause de conscience des médecins, l'absence de structures hospitalières adéquates, les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières. Dans tous

les pays il est menacé si des gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades sont à la tête des pays. C'est la raison pour laquelle le Planning, avec d'autres organisations féministes, a lancé le Collectif européen pour que le droit à l'avortement soit enfin reconnu comme un droit humain fondamental dans tous les pays.

Une mobilisation européenne a eu lieu autour du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, avec une grande manifestation à Bruxelles et des manifestations dans de nombreux pays et différentes villes de France. 2017 a été le début d'une mobilisation qui se poursuivra jusqu'à ce que les droits des femmes et l'accès à ces droits soient reconnus pour toutes les femmes en Europe.



les femmes décident / las mujeres deciden / women decide / rozhodnúť / решение на жената / gra té vendosë / Frauen entschei- / kwnen / որոշին չափանց արտահայտուք / dones decideixen / žene odlu- / kuinder beslutter / naised otsustavad / boireannaich a 'co-dh- / ynni / **WWW.AVORTEMENTEUROPE.ORG** / on / dor / decide / zeny / rozhodnúť / решение на жената / gra té vendosë / fra- / entscheiden / kwnen / որոշին չափանց արտահայտուք / dones decideix- / odlučte / kuinder beslutter / naised otsustavad / boireannaich a 'co- / 'co-dhùadh / γυναίκες αποφασίζουν / nók úgy döntenek / má a c/

Le Planning dans les médias

Que ce soit pour commenter de nouvelles dispositions législatives ou des faits d'actualités relatifs aux droits et à la santé sexuels et reproductifs, le Planning est sollicité tout au long de l'année par les médias les plus divers. 2017, année électorale, a également marqué le 50^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Loi Neuwirth, permettant aux femmes d'avoir accès à la contraception. Et c'est justement pour défendre le droit d'avoir accès à des moyens de contraception variés et adaptés aux situations personnelles les plus diverses que le Planning est monté au créneau dans la presse.

Délit d'entrave numérique

Créé par une loi de 1993, le délit d'entrave sanctionne le fait d'empêcher, ou de tenter d'empêcher, une IVG en perturbant l'accès aux établissements, ou en exerçant des menaces sur le personnel ou les femmes concernées. Presque 25 ans après l'adoption de cette loi, le Parlement a étendu le délit d'entrave aux sites internet diffusant de fausses informations relatives à l'avortement le 16 février 2017. Interrogé à plusieurs reprises sur ce sujet, le Planning a reconnu l'importance d'une loi qui essaie de mettre un frein à la désinformation orchestrée par certains sites Internet, entravant le droit de choisir pour de trop nombreuses femmes en France. Dans un communiqué de presse, il a rappelé néanmoins que cette loi ne se suffit pas à elle seule ; pour exercer un droit, il faut le connaître. Pour que les femmes soient bien informées encore faut-il développer une information juste et positive sur le droit à l'IVG par tous les canaux : campagnes régulières, renforcement de l'éducation à la sexualité comme le prévoit la loi 2001, labellisation de dispositifs d'information, maintien et développement des structures de proximité, avec les financements nécessaires. Un message d'autant plus important, à la veille des élections présidentielles de mai 2017.

Des financements à la baisse pour les droits des femmes

Alors qu'il avait cosigné une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron dans l'entre-deux tours des élections présidentielles appelant à pérenniser un Ministère des droits des femmes, le Planning a exprimé son regret face à la décision du nouveau gouvernement de mettre en place un secrétariat d'Etat aux droits des femmes à la place d'un Ministère. La question des moyens alloués à ce secrétariat a d'ailleurs fait débat durant tout l'été 2017, suite à la décision de couper de presque un tiers celui qui, avec 26,9 millions d'euros, représentait en 2016 le plus petit budget de l'Etat. Les associations de défense des droits des femmes ont réagi avec des courriers institutionnels et par voie de presse, dénonçant l'amputation d'un secteur qui est déjà complètement sous-doté.

Haro sur la contraception

L'année 2017 a été marquée par une succession de pétitions, ouvrages et articles rapportant les « méfaits de la méthode de stérilisation Essure, du dispositif intra-utérin (DIU, ou stérilet) Mirena, de la pilule ». Ces témoignages ont trouvé un large écho dans les médias. C'est la raison pour laquelle Le Planning a pris la parole à plusieurs reprises pour faire état des inquiétudes engendrées par le retentissement donné à ces témoignages sans que puisse avoir lieu un véritable débat sur les avantages et inconvénients de chaque méthode contraceptive.

La meilleure contraception est celle que l'on choisit

Dans une tribune co-signée avec l'Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception (ANCIC), le Planning a notamment rappelé que « la meilleure contraception est celle que l'on choisit en toute liberté, et en toute connaissance de cause. Actuellement un grand choix de contraceptions s'offre aux femmes qui peuvent les adapter selon les moments de leur vie (fréquence des rapports sexuels, vie en couple ou non) et selon leurs conditions de vie : pilule oestroprogestative ou progestative, implant, patch, DIU au cuivre ou hormonal, stérilisation, préservatifs masculins ou féminins ». Cette contraception doit être accessible à toutes et tous en terme de coût et de proximité. Mais pour pouvoir décider librement, les personnes qui demandent une contraception ont besoin d'être informées sur l'ensemble des contraceptifs, de façon juste, objective et fiable, pour faire un choix selon ce qu'elles estiment être pour elles des avantages ou des contraintes. Et c'est bien là que souvent le bât blesse.

Des professionnel.le.s à former

En effet, trop souvent, les prescripteurs n'informent pas correctement les usagères, en ne leur donnant pas accès à l'ensemble des méthodes disponibles. C'est ce que rappelle un texte co-écrit par les présidentes du Planning avec plusieurs membres du laboratoire « Junior : Contraception et Genre » et les chercheuses Nathalie Bajos et Caroline Moreau. Les auteur.e.s rappellent par exemple que, malgré le fait que l'HAS ait préconisé en 2010 la mise à disposition du dispositif intra-utérin (DIU ou stérilet) pour toutes les femmes, même celles n'ayant jamais eu d'enfant, le DIU demeure sous-prescrit par les professionnel.le.s de santé. Ainsi, sept ans après la publication de ces recommandations, 43 % des médecins interrogés (41 % des gynécologues et 43 % des généralistes) déclaraient toujours que le DIU n'était pas adapté aux femmes n'ayant jamais eu d'enfant. De ce fait, le texte se conclut en préconisant une meilleure formation des professionnel.le.s de santé.

La contraception définitive, un moyen encore difficile à obtenir

En septembre 2017, le laboratoire Bayer a annoncé la fin de la commercialisation de la méthode contraceptive définitive Essure® pour « raison commerciale ». Même si Bayer a nié tout lien entre les deux épisodes, cette décision fait suite à une polémique qui a conduit l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) à réunir un comité d'expert.e.s pour étudier les risques potentiels de cette méthode. Ce comité d'expert.e.s a publié en avril 2017, un avis concluant que les données de la littérature, de la surveillance ainsi que les résultats de l'étude épidémiologique, portant sur plus de 100 000 femmes, ne remettaient pas en cause la balance bénéfique/risque de cet implant dont les complications ne sont pas plus fréquentes que pour la méthode par ligature des trompes.

Dans plusieurs prises de position publiques, le Planning a rappelé que, quelle que soit la raison de l'arrêt de la commercialisation d'Essure®, cela ne peut que rendre plus compliqué l'accès à une contraception définitive pour les femmes qui le souhaitent, puisque désormais seules des méthodes chirurgicales sont disponibles. Or, malgré la loi en vigueur, la France accuse un retard important dans la diffusion et accessibilité des méthodes de contraception définitive, du fait des fortes résistances sociales qu'elles suscitent, y compris auprès des professionnel.le.s de santé.

La communication, un outil politique

En 2017, le Planning Familial a poursuivi son investissement dans la communication en lançant plusieurs grandes campagnes nationales participatives et virales. Ces campagnes avaient pour objectif de réaffirmer la nature militante du Planning, de toucher davantage les jeunes, et de peser dans le débat public sur des sujets considérés comme prioritaires. Elles visaient également à favoriser l'adhésion des Associations départementales, en leur fournissant la possibilité de s'appuyer sur des outils partagés pour organiser leurs mobilisations locales.

#LibresDeNosChoix

Dans un contexte particulièrement hostile pour les droits des femmes, où des mouvements anti-choix de plus en plus organisés occupent l'espace public en prônant un retour à l'ordre moral, il est plus que nécessaire de connaître ses droits pour faire ses propres choix.

Véritable boîte à outils, la plateforme "Libres de nos choix" met à disposition des supports éducatifs et ludiques pour que la liberté de choisir de chacun.e s'effectue dans des conditions optimales.

#ToutEstLié

Le Planning a lancé le samedi 25 novembre, journée internationale des luttes contre les violences faites aux femmes, une campagne digitale et grand public sur les violences.

Cette campagne intitulée #ToutEstLié vise à faire prendre conscience au plus grand nombre du caractère systémique des violences. A partir de visuels organisés autour de mots clés, on lie les violences structurelles (sexisme, racisme, classisme, validisme...) à l'expression des violences faites aux femmes (viol, harcèlement, lesbophobie...).



T'AS PAS L'IMPRESSION
QU'ON T'EMBROUILLE ?

Pour en savoir plus rendez-vous sur : www.libresdenoschoix.fr



Le Planning citoyen : politiques publiques et plaidoyer

Le Planning, acteur reconnu dans le champ de la santé sexuelle, siège dans plusieurs instances nationales et développe des partenariats associatifs, participant à l'élaboration de politiques publiques et à des actions de plaidoyer

La co-construction d'une stratégie nationale de santé sexuelle

En 2017, le Planning Familial a participé à la finalisation de la Stratégie nationale de santé sexuelle (SNSS), mise en place par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : sociétés savantes, associations, professionnel.le.s de santé, membres des services de différents ministères.

Cette stratégie est le fruit d'un changement d'orientation dans l'action publique française, qui rejoint ainsi l'approche prônée par l'OMS et portée par le Planning Familial depuis de nombreuses années. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive et se base sur trois principes fondamentaux : autonomie, satisfaction, sécurité. Elle prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités, qui ont un impact sur l'accès universel à la santé sexuelle.

La SNSS s'adresse à l'ensemble de la population, articulant les interventions des professionnel.le.s, services et établissements d'un territoire autour de parcours dans lesquels la personne est un acteur de sa santé. Cependant, compte tenu des besoins spécifiques de certaines populations, une approche populationnelle renforcée est aussi mise en place. La SNSS développe une action volontariste d'information, d'éducation à la santé et de communication, et accorde une place prioritaire aux jeunes.

En France

Représentations institutionnelles

- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)
- Comité Stratégie Santé Sexuelle de la Direction Générale de la Santé (DGS)
- Conseil National du sida (CNS)
- Défenseur des droits
- Conseil économique, social et environnemental (CESE)
- Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP)
- Conférence nationale de Santé

Participation à des collectifs associatifs féministes

- Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC)
- Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF)
- Féministes en mouvement (FEM)
- Collectif inter associatif Femmes et VIH
- Marche Mondiale des Femmes

Le Planning est membre du CA de :

- Sidaction
- Ligue de l'enseignement

Participation à d'autres collectifs associatifs

- Observatoire du droit à la santé des étrangers (OSDE)
- Collectif des associations partenaires de l'école (CAPE)
- Collectif des associations citoyennes
- Collectif des établissements d'information et de conseil conjugal et familial (EICCF)
- Collectif santé mondiale
- Plateforme Ensemble luttons contre le sida en Afrique (ELSA)

A L'INTERNATIONAL

Le Planning Familial est membre de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). Créé en 1952, l'IPPF est un réseau mondial de 153 associations qui se mobilise pour que les droits en matière de sexualité et de reproduction soient considérés en tant que droits humains fondamentaux. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des femmes et des hommes en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain, auprès des populations. Il s'agit de donner aux personnes, notamment démunies et vulnérables, la possibilité et les moyens de faire des choix libres et éclairés quant à leur vie sexuelle, affective et reproductive et d'avoir accès à des services adaptés et de qualité.

L'expérience du Planning auprès des jeunes au service du CNS

Le Conseil national du sida et des hépatites virales a publié en février 2017 un avis suivi de recommandations sur la prévention et prise en charge des IST chez les adolescent.e.s et les jeunes adultes.

Trois questions à Carine Favier, ancienne présidente (de 2009 à 2013) puis co-présidente du Planning (jusqu'à octobre 2016) et membre du CNS sur les conclusions de ce rapport.

Quels sont les principaux constats dressés par l'avis sur la santé sexuelle des jeunes ?

La fréquence des infections sexuellement transmissibles (IST) en général, et de l'infection par le VIH en particulier, est élevée et continue à augmenter chez les jeunes : les 15 - 24 ans rendent compte d'environ 40% des IST (VIH, syphilis, gonocoque, et chlamydia) rapportées en 2013-2014 en France, une tendance confirmée en 2015. Les jeunes ne sont pas tous exposés de la même façon : il existe des facteurs de vulnérabilités - sociaux, économiques, culturels, territoriaux ou sanitaires. Les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) sont particulièrement exposés au risque d'infection par le VIH, ainsi qu'au risque de syphilis et de gonococcies ; les infections à chlamydia sont plus fréquentes chez les jeunes femmes. Le développement de site et d'applications numériques de rencontre crée de nouvelles pratiques dont il faut évaluer l'impact pour améliorer les stratégies et les outils d'information, de prévention et de dépistage en direction des jeunes ainsi que la formation des professionnel.le.s impliqué.e.s : acteurs.rices du système éducatif, de santé, associatif.ve.s : toutes et tous ont un rôle à jouer.

Quelles sont les recommandations du CNS ?

Faire de la lutte contre les IST chez les jeunes une priorité des politiques de promotion de la santé, notamment à travers la Stratégie nationale de santé sexuelle. Pour cela, rendre effectif l'enseignement de l'éducation à la sexualité, mobiliser l'école et les professionnel.le.s de santé qui y travaillent, à l'égard des vaccinations des adolescent.e.s comme de l'accès aux préservatifs et aux dépistages. Les jeunes doivent accéder plus facilement aux Centres gratuits d'information, de dépistage et diagnostic (Cegidd) et aux centres de planification et éducation familiale (CPEF), ainsi qu'à la médecine générale. L'offre dématérialisée de prévention et de dépistage, doit être développée. Il est également nécessaire d'impliquer les dispositifs existants dans le domaine des addictions, de l'insertion professionnelle, et prenant en charge les jeunes sous la main de la justice ou présentant des problèmes psycho sociaux, car ils offrent des opportunités de repérage et d'accompagnement pour atteindre des jeunes souvent exposé.e.s à un risque accru d'IST. Enfin, il faut investir dans la formation des professionnel.le.s de santé et de l'éducation à la santé sexuelle, notamment dans le cadre du développement professionnel continu, couvrant plus largement les domaines des sexualités des jeunes et des outils numériques qu'ils utilisent.

Quelle a été la contribution du Planning dans l'élaboration de ce rapport ?

Une des particularités du Planning, c'est la grande diversité des publics qu'il rencontre : scolaires mais aussi dans les missions locales, dans les actions avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), en détention ou dans les écoles de la deuxième chance etc... Sa couverture territoriale lui permet une connaissance des réalités du terrain tant en milieu rural, que semi-rural ou urbain et sa dynamique de réseau national de mutualiser ces connaissances pour contribuer à une vision globale. Les partenariats anciennement développés avec les membres de l'éducation nationale permettent au Planning d'identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre de la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité et de faire des propositions pour l'élaboration des recommandations. Ainsi, par son analyse basée sur une grande expérience de l'accompagnement des jeunes, il a contribué à enrichir les connaissances des membres du CNS en charge de ce rapport et a contribué à l'élaboration de certaines des propositions.



Sa couverture territoriale lui permet une connaissance des réalités du terrain

L'engagement à l'international

Les droits des femmes n'ont pas de frontières mais sont loin d'être reconnus partout dans le monde.

Le combat du Planning s'inscrit dans une dimension internationale, par des actions de plaidoyer visant à peser sur la politique étrangère de la France, la participation à des conférences et par des actions de solidarité avec des associations partenaires dans d'autres pays.

Le Planning participe à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (ONU)

Du 13 au 24 mars 2017 s'est déroulée à New York la 61^e session de la Commission de la condition de la femme à l'ONU, dont le thème était « l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en évolution », avec la participation de 162 états membres. La délégation française était composée de la Ministre Laurence Rossignol et des représentant.e.s de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Conseil économique, social et environnemental (CESE), du Haut conseil à l'égalité (HCE) et de la société civile, dont le Planning Familial. Parmi les événements parallèles organisés par la France, le Planning a coordonné (avec la Fondation Jean Jaurès et la CLEF) un atelier dont le titre était : « Avortement et contraception, des droits universels indispensables à l'autonomie des femmes ». Les échanges ont surtout porté sur les conséquences des politiques de régression en Europe et aux USA, les effets du « Global Gag Rule¹ » et sur la situation en Amérique Latine.

¹ La règle "Global Gag Rule", rétablie et renforcée par le président Trump, limite ou annule l'aide financière américaine aux ONG étrangères qui offrent des soins à des femmes ayant choisi de procéder à un avortement.

High Ground, une coalition européenne pour défendre les DSSR

High Ground, l'alliance européenne pour le choix et la dignité, est une plateforme fondée en 2013 réunissant six réseaux internationaux² défendant les droits des femmes, les droits reproductifs et sexuels, les droits LGBTI et la liberté religieuse et de conscience. Le Planning Familial, en tant que membre de l'IPPF, a accueilli deux réunions de la plateforme en 2017 visant à resserrer les liens entre partenaires associatifs progressistes et à définir des stratégies d'action commune, afin de contrer les blocs « anti-choix » en Europe en général, et singulièrement en France, à la veille des élections présidentielles et législatives qui ont complètement renouvelé le Parlement français.

Agir pour la santé mondiale : le rôle indispensable de la France

Quelques semaines seulement après les élections législatives, en août 2017, le Collectif Santé Mondiale, qui réunit 10 associations œuvrant dans le domaine de la santé, a fait parvenir aux parlementaires un document sur l'importance de la santé mondiale, avec des recommandations pour le quinquennat. Pour ce qui est des droits et santé sexuels et reproductifs, le collectif a appelé la France à engager plus de fonds pour mieux répondre à des besoins croissants, au regard notamment de l'entrée en vigueur du Global Gag Rule (voir p. 38). L'envoi de ce document a donné lieu à des rencontres ciblées avec une dizaine de parlementaires pour discuter des engagements de la France au niveau de l'aide publique au développement en santé.

Où est l'argent pour les droits sexuels et reproductifs ?

Chaque année 303 000 femmes décèdent des suites d'un avortement à risque ou d'un accouchement mal accompagné. Cette situation requiert des financements en matière d'information et d'accès à la contraception et à l'avortement. L'aide publique au développement de la France consacrée aux droits sexuels et reproductifs demeure largement insuffisante au regard de ces besoins. Le 20 septembre 2017, le Planning a participé à un événement co-organisé notamment par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) et le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, ayant comme objectif d'interpeller les responsables politiques français.e.s afin qu'elles et ils prennent des engagements financiers concrets pour la promotion des droits et de la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des femmes en France et dans le monde.

Un atelier sur les violences de genre et le VIH

Les violences basées sur le genre constituent un phénomène répandu et souvent exacerbé dans le contexte du VIH. Le repérage de ces violences, leur lien avec le risque d'infection par le VIH, les stratégies pour favoriser le dépistage du VIH et le maintien dans le soin font l'objet d'interventions communautaires innovantes dans plusieurs contextes d'Afrique sub-saharienne. Elles ont fait l'objet d'un atelier participatif organisé par la Plateforme ELSA et animé par le Planning Familial à la Conférence internationale ICASA, qui s'est tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 4 au 9 décembre 2017.

² International Planned Parenthood Federation Europe, ILGA-Europe, Lobby Européen des Femmes, la Fédération Humaniste Européenne, Catholics for Choice, et le Forum parlementaire européen sur la population et le développement.

OBSERVER, ANALYSER ET ALERTER

Par sa présence dans 76 départements français et ses nombreuses actions de terrain, le Planning Familial jouit d'une position d'observation privilégiée en ce qui concerne les besoins des populations dans le domaine de la santé sexuelle. Ce rôle d'observateur est particulièrement important, notamment au regard de l'évolution des enjeux sanitaires et sociaux et de leur prise en charge par les politiques publiques, puisqu'il lui permet d'ajuster son action et, aussi, alerter les pouvoirs publics lorsque cela paraît nécessaire.

Les données sur les activités réalisées en 2017 par les associations départementales montrent que le Planning continue à toucher des publics variés et nombreux, en croissance par rapport à 2016. Au niveau local, les actions développées permettent à des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, d'avoir accès à des conseils et à des services de santé sexuelle de qualité ainsi que d'acquérir une

meilleure connaissance de leurs droits en matière de sexualité. Au niveau national, se pose néanmoins la question du mode de compilation et d'analyse de ces données d'activité, pour qu'il soit le plus précis, complet et homogène possible.

Le développement, en 2017, d'un recueil de données unifié au sein du mouvement (voir p.16-17) permettra au Planning d'avoir une vision aussi exhaustive que possible de l'activité de ses associations. C'est avant tout un enjeu politique, pour porter à la connaissance, en particulier des institutions et responsables politiques, des constats et des besoins dont le Planning peut témoigner. C'est aussi un levier pour améliorer la visibilité de ses champs d'intervention mais également de la diversité de ses pratiques. Enfin, cela permettra de valoriser l'atout que représente le fait d'être un réseau national largement présent sur le territoire hexagonal, en ville comme en zone rurale, ainsi que dans les départements d'Outre-mer.

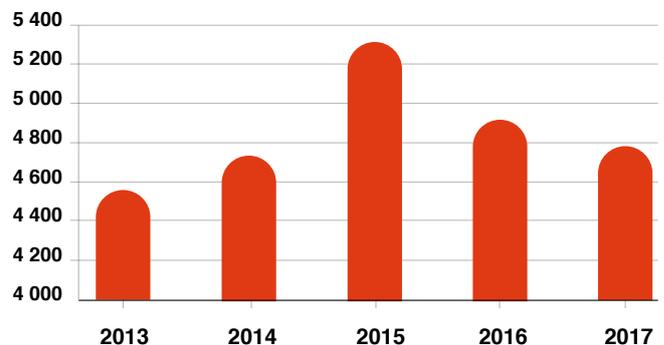
Les personnes qui font vivre les associations du Planning

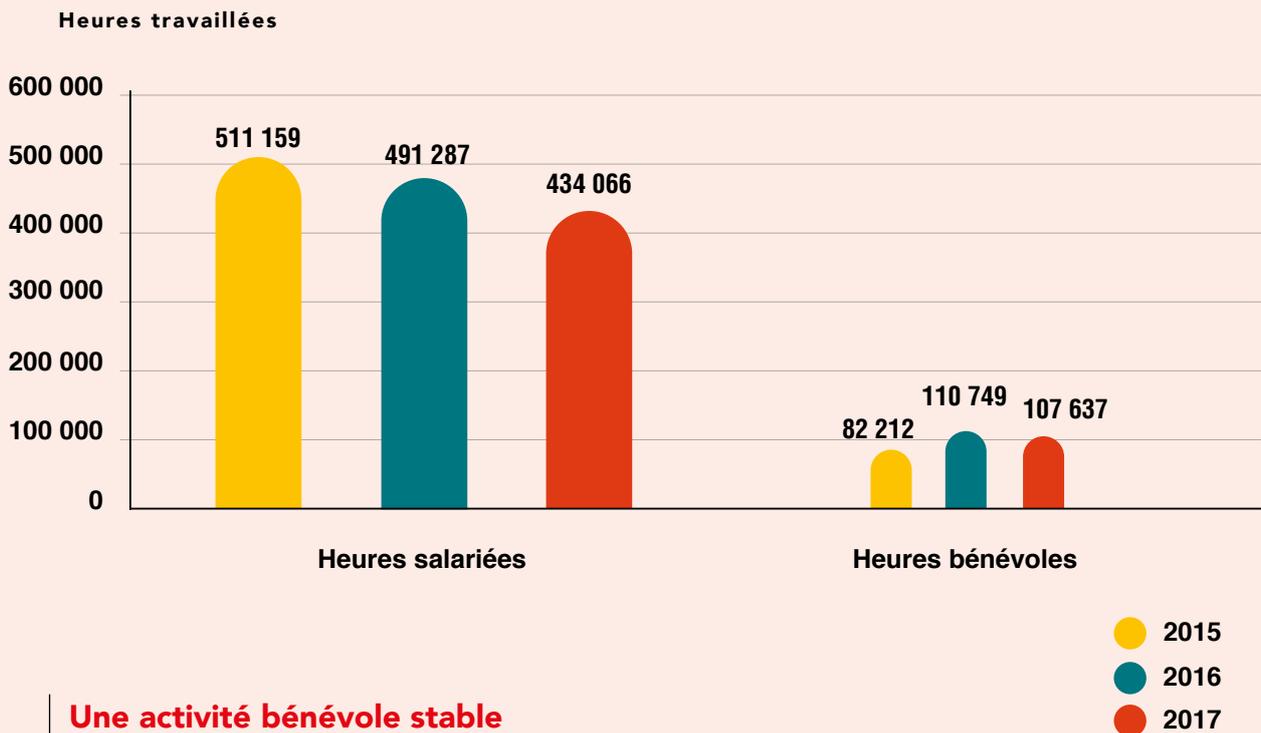
Le Planning Familial est un mouvement très divers, où coexistent des associations fortement professionnalisées et d'autres qui fonctionnent exclusivement grâce à des bénévoles. Elles mobilisent des adhérent.e.s qui, par leur participation aux assemblées générales, participent à l'élaboration du projet associatif et soutiennent par la cotisation les activités des associations départementales.

Un nombre stable d'adhérent.e.s

Le nombre d'adhérent.e.s demeure constant, si l'on excepte un pic en 2015, année où les associations départementales ont mené des campagnes d'adhésion en vue du Congrès national de 2016. Le Conseil d'Administration national mène actuellement une réflexion sur comment mobiliser pour élargir la base des soutiens du Planning, non seulement quantitativement mais aussi qualitativement ; notamment en impliquant davantage dans la vie de ses associations les publics rencontrés.

Nombre d'adhérent.e.s





Une activité bénévole stable

Compte tenu de la variabilité des temps de travail des salarié.e.s et des bénévoles, le volume d'activité au Planning est mesuré par le nombre d'heures travaillées et non par le nombre de personnes engagées dans les actions.

Après une augmentation importante en 2015 (+ 20%), le nombre d'heures réalisées par les salarié.e.s des associations départementales a baissé : - 4% en 2016 et -12% en 2017. La fin des contrats aidés, dont dépendaient plusieurs emplois des associations départementales, peuvent expliquer en partie cette diminution.

Pour ce qui est du nombre d'heures réalisées par les bénévoles, on observe une dynamique relativement constante. Cependant, ces chiffres ne reflètent pas la réalité de l'engagement bénévole au sein des associations départementales, qui demeure largement sous-estimé. Le nouveau mode de recueil de données, en préparation pour 2018, devrait aider à mieux comptabiliser et valoriser les activités réalisées par les bénévoles au sein du mouvement.

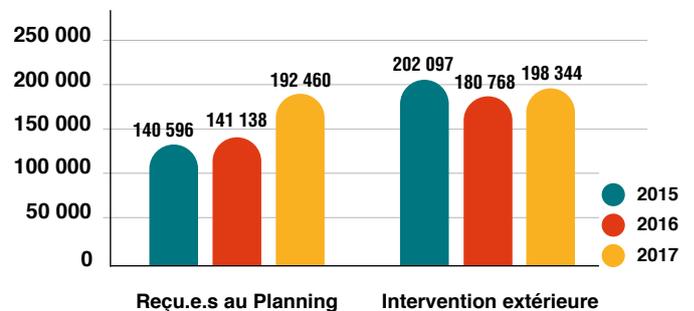
Les activités sur le terrain

Les associations départementales du Planning développent leurs activités dans leurs locaux et aussi à l'extérieur. Dans le premier cas, les activités peuvent se focaliser sur l'écoute, l'information et l'orientation, ou bien inclure aussi des consultations médicales. En ce qui concerne les activités extérieures, les animations en milieu scolaire sont les plus répandues mais, selon les besoins des territoires et les capacités de chaque association, d'autres activités sont aussi développées en direction de divers publics : professionnel.le.s de la santé, du social et du médico-social, exilé.e.s, personnes en situation de handicap, jeunes déscolarisé.e.s, personnes incarcérées...

Une forte augmentation du nombre de personnes reçues en accueil individuel

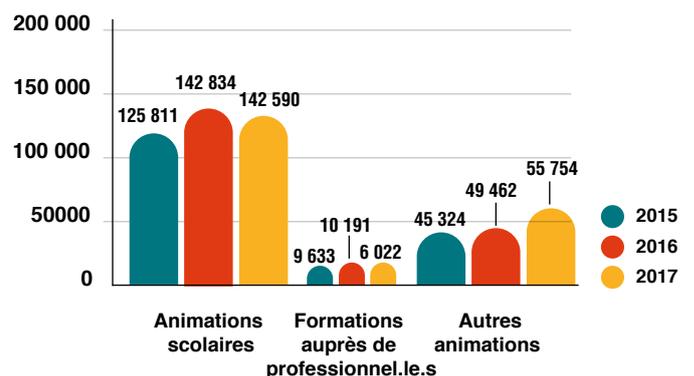
En 2017, on observe une forte augmentation des personnes reçues dans des accueils individuels (+41%), alors que le nombre de personnes touchées par les actions collectives développées par les associations départementales du Planning est stable.

Nombre de personnes touchées par lieu d'activité (2015-2017)



A noter que les associations locales ont eu 760 contacts avec des personnes trans. Cela a été possible grâce au développement de plusieurs accueils spécifiques dans des associations départementales.

Nombre de participants.e.s selon le type d'intervention extérieure (2015-2017)



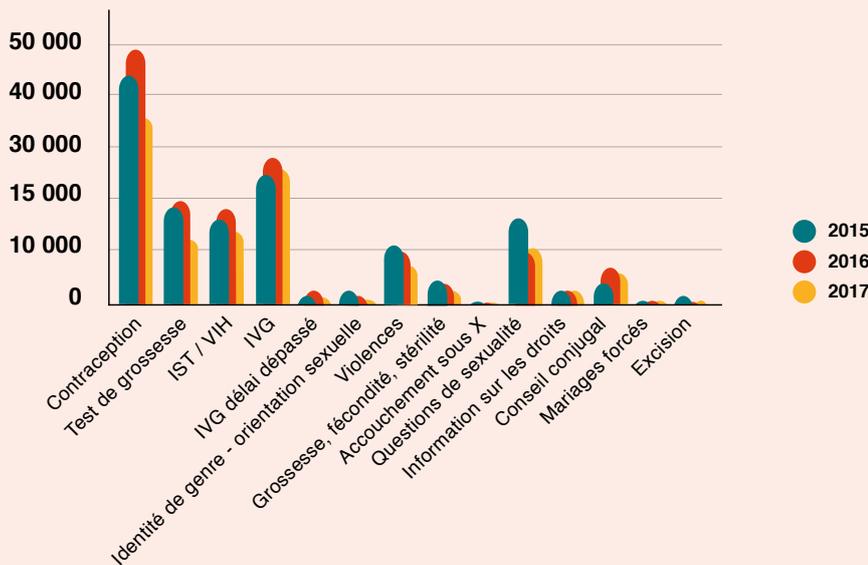
Les activités au sein des EICCF et des CPEF

Les Etablissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) sont un lieu de premier recours offrant accueil, conseils, écoute individuelle sur la sexualité et l'orientation sexuelle, accompagnement des personnes victimes de violence, accompagnement et suivi de la première contraception, de l'IVG, sensibilisation à la prévention des risques, etc. À ces services, les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), ajoutent des actes médicaux : consultations et prescriptions contraceptives, poses de dispositifs contraceptifs, tests de grossesse, et, parfois, dépistages du sida et réalisations d'IVG médicamenteuses. Dans les EICCF, la comparaison des données entre 2016 et 2017 montre que les thématiques abordées les plus fréquemment restent la contraception, l'avortement, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (IST) et le Sida ainsi que les violences sexuelles et/ou sein du couple.

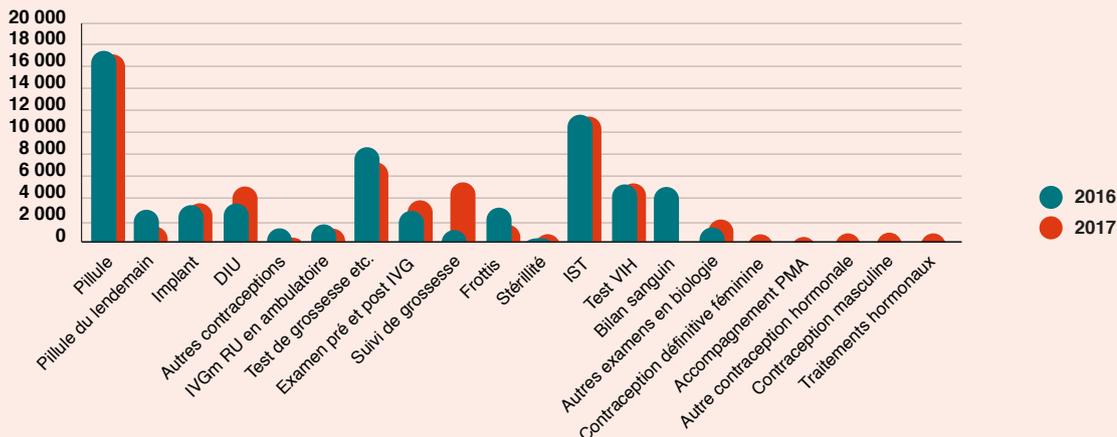
Pour ce qui est des activités médicales, les services proposés par les CPEF sont très variés et concernent tant la contraception que l'avortement, la détection et le suivi de grossesse, le dépistage des cancers du col utérin et du VIH ainsi que le dépistage et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST) et des examens biologiques.

La comparaison des activités développées par les CPEF entre 2016 et 2017 montre que la prescription de la pilule demeure la principale demande des publics accueillis dans ces centres. Suit le dépistage et la prise en charge des IST, qui depuis deux ans reste stable à des niveaux élevés, ce qui peut refléter à la fois une prévalence croissante d'IST chez nos publics, mais également une attitude plus proactive de la part des personnels du Planning pour ce qui est du dépistage de ce type d'infections.

Thématiques abordées lors des accueils EICCF (2015-2017)



Motifs des consultations médicales réalisées dans les CPEF du Planning (2016-2017)



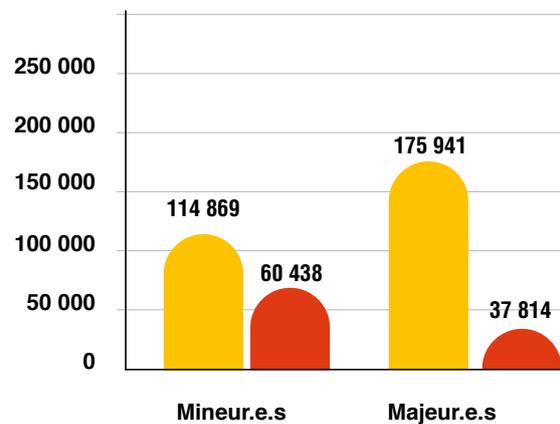
Les publics touchés

Implanté dans des territoires très divers (urbain, rural, périurbain), le Planning développe à la fois des actions généralistes, à la rencontre de tous les publics, mais aussi des actions ciblant des personnes qui vivent dans des situations particulières (migration, handicap, prostitution, détention...). Pour le moment, le recueil des données ne permet pas de saisir finement les caractéristiques de ces divers publics et se concentre sur des données quantitatives concernant le sexe et l'âge des personnes. Cette limite sera dépassée par le développement d'un nouvel outil de recueil de données, dont les associations départementales se saisissent progressivement depuis 2017.

Un public majoritairement féminin et composé de jeunes adultes

L'analyse des données relatives à l'âge et au sexe des personnes rencontrées par le Planning en 2017 montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes, quelle que soit la catégorie d'âge analysée, avec une proportion de femmes plus importante pour ce qui concerne le public adulte.

Les publics du Planning en 2017 : répartition par sexe selon l'âge

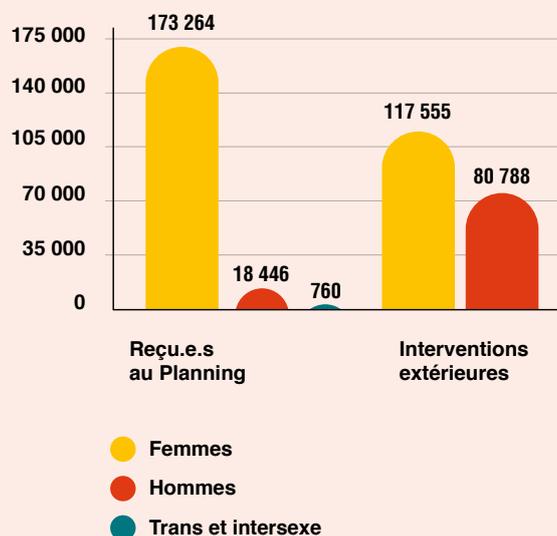


La proportion de femmes et d'hommes varie selon le lieu de l'action

Pour comprendre cette variabilité, il est nécessaire de s'intéresser aux lieux où les associations du Planning rencontrent leurs publics. Ainsi, une analyse plus fine des données 2017 montre que, bien que les femmes soient plus nombreuses que les hommes quel que soit le lieu de l'action, leur proportion est bien plus importante lorsque les personnes sont reçues dans les locaux du Planning que lors des animations réalisées à l'extérieur.

Cette différence s'explique notamment par le fait que, parmi les interventions extérieures, les animations en milieu scolaire sont les plus nombreuses. Le public de ces animations est plus mixte que celui qui vient dans les locaux des associations du Planning, voire parfois majoritairement masculin (par exemple, lors des animations réalisées dans des lycées professionnels ou agricoles). Il est important de souligner le nombre non-négligeable de personnes trans et intersexe que le Planning rencontre lors de ses accueils individuels principalement, mais également lors d'actions collectives.

Les publics du Planning en 2017 : répartition par sexe selon le lieu de l'action

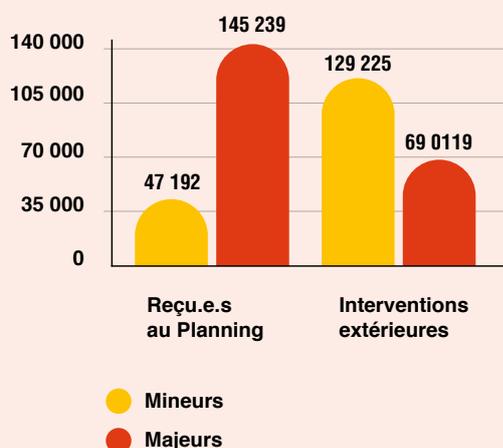


Un public jeune invisible en partie par le mode de comptage

Qu'elles soient des femmes ou des hommes, les personnes qui participent aux actions du Planning ont pour la plupart moins de 30 ans. Actuellement, le mode de comptage utilisé par les associations départementales (qui classe les publics en deux catégories d'âge : mineur.e.s et majeur.e.s, ne permet pas de distinguer la part de jeunes adultes rencontré.e.s du reste des adultes.)

A partir de 2018, le nouvel outil de recueil de données nous permettra de surmonter les limites du mode de comptage actuel, en enregistrant l'âge des participant.e.s ; ce qui nous permettra de réaliser des analyses en fonction de diverses tranches d'âge et non plus uniquement selon que les personnes soient majeures ou mineures.

Les publics du Planning en 2017 : répartition par âge selon le lieu de l'action





2017 avait démarré sous le signe des marches des femmes contre les régressions annoncées par Donald Trump et pour la défense de leurs droits fondamentaux, ainsi que ceux des personnes LGBT et des personnes migrantes. Le Planning y était, et les mobilisations ont été nombreuses tout au long de l'année pour lutter contre les inégalités en tous genres et défendre avec nos partenaires un projet de société égalitaire, solidaire, inclusive.

C'est ce que nous faisons au quotidien dans les lieux d'accueil et dans nos activités. Ce rapport reflète la vitalité de notre réseau et de la diversité de nos actions. Accueillir, écouter, informer, orienter, accompagner, soutenir, mobiliser : agir au quotidien pour et avec les personnes concernées pour qu'elles soient libres de leurs choix.

Nous sommes une association de terrain, bien identifiée, notamment par les jeunes, qui reconnaissent notre utilité sociale et qui comptent sur nous. Cela nous donne une légitimité pour porter la parole des personnes accueillies dans leur diversité, mais cela exige aussi de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes. L'outil commun de recueil de données fiables et consolidées, projet d'envergure sur le long terme qui a pu se développer en 2017 grâce à l'engagement de plusieurs associations départementales, constitue une opportunité importante de structuration du réseau. Il nous met sur le chemin de l'observatoire dont rêve le Planning depuis de nombreuses années, à condition de disposer des ressources matérielles et humaines suffisantes, dans un contexte

général de menaces sur la vie associative – pas de ministère dédié à la vie associative, à la jeunesse et à l'éducation populaire, manque de lisibilité sur les politiques menées, coupes annoncées sur les financements.

Donner la parole au terrain, valoriser notre utilité sociale et la mettre en lien avec les luttes féministes et les luttes sociales, co-construire notre projet associatif avec le public rencontré, permettra de faire émerger le discours politique de demain : comment faire avec les personnes et non pas « faire pour », renforcer leur pouvoir d'agir, croiser les savoirs entre personnes concernées, professionnel.le.s, et chercheur.e.s, dans une démarche de transformation sociale : c'est le défi que nous nous donnons pour 2018. Nous organiserons en juin la première université populaire du Planning, pour préparer le prochain congrès avec les personnes que nous rencontrons pour penser ensemble l'accès aux droits et à la santé sexuelle dans sa globalité.

Les raisons de se mobiliser seront nombreuses en 2018, mais les solidarités et les luttes communes nous donnent des motifs d'espérer : à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons le résultat du vote irlandais en faveur du OUI : ce vote historique, représente un grand espoir pour l'Europe, et pour les femmes du monde entier. Encore une fois, il nous montre que la transformation sociale et les avancées pour les droits sont une histoire de lutte et de mobilisation collectives ! Nous espérons gagner avec toutes les associations mobilisées le combat pour la PMA pour toutes en 2018.

On luttera tant qu'il le faudra !



**le planning
familial**

Confédération nationale du Planning Familial

4, square St.-Irénée

75011 Paris

www.planning-familial.org